

## Bien dans sa voix : Étude qualitative du genre vocal

**Auteur :** Forchard, Lorette

**Promoteur(s) :** MORSOMME, Dominique

**Faculté :** pôle Faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'Education

**Diplôme :** Master en logopédie, à finalité spécialisée en voix

**Année académique :** 2024-2025

**URI/URL :** <http://hdl.handle.net/2268.2/24990>

---

### Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

---

# Bien dans sa voix : Étude qualitative du genre vocal

Mémoire réalisé par Lorette FORCHARD  
en vue de l'obtention du grade de Master en Logopédie  
à finalité spécialisée en Voix

**Promotrice :** Dominique MORSOMME  
**Lectrices :** Annick COMBLAIN & Lamia BETTAHI

Année académique 2024 - 2025

## **REMERCIEMENTS**

Tout d'abord, je tiens à remercier Dominique Morsomme, promotrice de ce mémoire, pour son accompagnement bienveillant, ses précieux conseils, sa disponibilité et l'intérêt qu'elle a porté à ce sujet. Merci de m'avoir guidé et encouragée tout au long de ce travail.

Je remercie également les lectrices de ce mémoire, Annick Comblain et Lamia Bettahi, pour leur intérêt porté à ce sujet d'étude.

Je souhaite aussi remercier l'Université de Liège ainsi que l'ensemble de ses professeurs pour l'enseignement reçu au cours de ces trois années de master.

Un merci particulier au professeur Maxime Morsa, qui a apporté une aide précieuse dans l'élaboration du guide d'entretien.

Je suis profondément reconnaissante envers tous·tes les participant·es de ce mémoire, qui ont accepté de consacrer de leur temps et de partager, avec sincérité, leur vécu et leurs expériences parfois intimes. Je remercie également les deux personnes qui ont accepté de tester le guide d'entretien. Vos conseils et recommandations m'ont été précieux.

Enfin, je tiens à remercier chaleureusement mes proches, ma famille et mes ami·es, de m'avoir soutenue tout au long de ce master et d'avoir toujours cru en moi.

## RÉSUMÉ

Ce travail s'intéresse à la voix des personnes trans et non-binaires n'ayant pas recours à l'harmonisation vocale. La voix, au-delà de son rôle communicationnel, est un marqueur identitaire fort. Toutefois, elle est soumise aux normes genrées qui structurent notre société. Ces normes sociales et culturelles influencent la perception de la voix et peuvent engendrer des discriminations, des stigmatisations ou des violences symboliques. Dans ce contexte, la voix des personnes trans se situe à l'intersection entre affirmation de soi et attentes sociales normatives. Si certain·es personnes trans cherchent à obtenir une congruence entre voix et genre, d'autres préfèrent de pas modifier leur voix, pour des raisons identitaires, pratiques ou personnelles.

Pour explorer cette problématique, une étude qualitative a été menée auprès de trois participant·es : deux femmes trans et une personne non-binaire. Ces entretiens semi-directifs ont permis d'approfondir quatre thématiques : le rapport des participant·es à leur propre voix, les raisons pour lesquelles la transition vocale n'est pas envisagée, les critiques et réactions sociétales vécues, ainsi que les stratégies de réponse développées.

Les résultats montrent une grande diversité de parcours. Chez certain·es, la voix ne génère pas de dysphorie et peut être préservée. Chez d'autres, elle constitue une source de difficultés dans les interactions sociales. Les motifs pour ne pas envisager d'harmonisation vocale sont divers : contraintes pratiques, incertitudes, absence de dysphorie, mais aussi choix identitaires, ou engagements politiques ou militants. La voix peut alors devenir un outil de résistance et de visibilité, tout en exposant à des jugements sociaux. Les témoignages rapportent notamment des expériences de mégenrage, de remise en question ou déni de leur identité, ainsi que de moqueries. Face à cela, différentes stratégies de réponse sont mises en place en fonction du contexte, allant de l'affirmation de soi à l'évitement ou à la protection.

La discussion souligne le poids des attentes sociales et genrées dans les vécus exprimés, et souligne l'importance de considérer la voix dans ses dimensions identitaires et sociales, et non comme une simple onde sonore. Ainsi, elle ouvre des pistes pour la prise en soin logopédique.

En conclusion, en logopédie, l'objectif n'est pas de viser la conformité aux normes vocales dominantes, mais d'accompagner chaque personne vers une voix qui corresponde à son identité et à son vécu, en proposant un soutien individualisé, inclusif, qui prend en compte les dimensions psychosociales.

## **Liste des tableaux**

**Tableau 1 :** Larynx masculins et féminins : différences anatomiques

**Tableau 2 :** Différences acoustiques entre femmes et hommes

**Tableau 3 :** Différences prosodiques entre femmes et hommes

# Table des matières

<b>REMERCIEMENTS .....</b>	<b>1</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>1. Introduction générale .....</b>	<b>1</b>
<b>2. Cadre théorique .....</b>	<b>2</b>
2.1. Transidentité et normes de genre .....	2
2.1.1. Comprendre la transidentité .....	2
2.1.2. Les normes de genre.....	4
2.1.3. Passing et parcours de transition .....	5
2.2. La voix et le genre .....	6
2.2.1. La voix comme marqueur identitaire.....	7
2.2.2. Facteurs discriminants dans la reconnaissance du genre.....	8
2.2.3. Les stéréotypes sociaux associés à la voix.....	11
2.2.4. Discriminations vocales : entre sexism et transphobie .....	13
2.3. L'harmonisation vocale .....	15
2.3. Prise en soin.....	17
2.3.1. Avantages et inconvénients de la logopédie.....	17
2.3.1.1. Avantages .....	17
2.3.1.2. Inconvénients .....	18
2.3.2. Avantages et inconvénients de la chirurgie .....	20
2.3.2.1. Avantages .....	20
2.3.2.1. Inconvénients .....	20
2.3.3. Avantages et inconvénients de conserver sa voix d'origine .....	22
2.3.3.1. Avantages .....	22
2.3.3.1. Inconvénients .....	23
<b>MÉTHODOLOGIE .....</b>	<b>24</b>
<b>1. Méthodologie qualitative .....</b>	<b>24</b>
1.1. Objectifs et intérêt de l'étude qualitative .....	24
1.2. Population étudiée et recrutement .....	25
1.3. Anamnèse.....	26
1.4. Conception du guide d'entretien .....	27
1.4. Conduite des entretiens.....	28
1.5 : Outils d'analyse.....	29
<b>RÉSULTATS .....</b>	<b>31</b>
<b>1. Présentation des participant·es .....</b>	<b>31</b>
1.1. Sofia .....	31

1.2. Camille .....	31
1.3. Lune .....	32
<b>2. Analyse de résultats .....</b>	<b>32</b>
2.1. Rapport à la voix .....	32
2.2. L'harmonisation vocale .....	35
2.3. Parcours de transition.....	37
2.4. Normes, militantismes et politique.....	39
2.5. Interactions sociales liées à la voix.....	41
<b>DISCUSSION .....</b>	<b>45</b>
<b>1. Limites de l'étude.....</b>	<b>45</b>
<b>2. Analyse des résultats .....</b>	<b>46</b>
2.1. Explorer le rapport des participant·es à leur propre voix .....	46
2.2. Identifier les raisons pour lesquelles la transition vocale n'est pas envisagée.....	47
2.3. Recueillir les critiques et réactions sociétales exprimant des attentes vocales genrées .....	50
2.4. Repérer les stratégies de réponse envisagées par les répondant.es .....	52
2.5. Conclusion .....	53
<b>3. Rôle et enjeux de la logopédie dans l'accompagnement vocal.....</b>	<b>53</b>
<b>4. Perspectives de recherche .....</b>	<b>55</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>57</b>
<b>RÉFÉRENCES .....</b>	<b>59</b>

# INTRODUCTION

## 1. Introduction générale

La voix est un élément essentiel de la communication. Au-delà de ses caractéristiques acoustiques, elle constitue une véritable « empreinte identitaire » et véhicule de nombreux indices sur nous, sur notre histoire, et notre personnalité (Arnold, 2012 ; 2015a ; Parepa et Kida, 2017 ; Hillenbrand et Clark, 2009 ; Abitbol, 2016). Elle façonne les interactions sociales et influence notre perception des individus.

Dans notre société, le genre se fait partout, tout le temps (Butler, 1990) et la voix occupe une place centrale dans ce processus. Elle constitue l'un des principaux indices utilisés pour définir le genre d'une personne (Latinus et Taylor, 2012). Certains marqueurs servant de repère dans l'attribution du genre reposent en partie sur des différences acoustiques, mais ils relèvent aussi fortement de construction sociale et culturelle (Perapa et Kida, 2017). Les différences vocales entre hommes et femmes ne doivent pas être interprétées comme des normes universelles (Davies et Goldberg, 2006). Ainsi, ces normes de genre vocales, représentent un enjeu majeur pour les personnes trans. Elles apparaissent comme des violences ordinaires (Butler, 1990), et peuvent avoir un impact sur la santé mentale et le bien-être des personnes (Cooper et al., 2023).

En logopédie, de nombreuses études s'intéressent à la prise en soin vocale des personnes trans, et étudient les différentes techniques existantes, leurs effets acoustiques ou encore perceptifs. Ces recherches ont permis d'affiner les approches cliniques pour proposer des outils efficaces aux personnes souhaitant harmoniser leur voix.

Toutefois, la littérature omet souvent une partie de la population concernée : les personnes ne souhaitant pas harmoniser leur voix. Leur vécu est peu documenté, ce qui peut mener à un biais implicite : celui de penser que tou·tes les personnes trans ou souhaitent « corriger » leur voix. Or, ce n'est pas toujours le cas, certain·es choisissent de ne pas entreprendre ce travail, pour des raisons identitaires, pratiques, politiques, ou personnelles. Le peu de représentation de ces vécus contribue à invisibiliser ces parcours, tout aussi légitimes.

Ce travail vise à donner la parole aux personnes concerné·es, afin de recueillir leurs ressentis, et leur histoire. L'objectif est d'identifier leur rapport à la voix, de voir les freins et les motivations qui sous-tendent l'absence de transition vocale, mais aussi de comprendre le vécu social qui en découle. Sur le plan logopédique, il s'agit de reconnaître la pluralité des parcours et d'enrichir la pratique clinique : dépasser un modèle centré sur la conformité aux

normes binaires, pour proposer un accompagnement individualisé, centré sur le vécu, le confort et le choix personnel de la personne.

Ainsi, la question de recherche est la suivante : *Quels sont les représentations et les sentiments éprouvés par les femmes trans et les personnes non-binaires n'ayant pas réalisé d'harmonisation vocale ?*

Dans ce travail, la population étudiée est composée de femmes trans et personnes non-binaires ayant une voix perçue comme plutôt « masculine » par la société. En effet, les hormones utilisées dans une transition vers le féminin n'ont pas d'impact sur la hauteur de la voix, contrairement à la testostérone (Schneider et Courey, 2016). Cette spécificité explique pourquoi ces personnes sont plus fréquemment concernées par un suivi logopédique.

Afin d'y répondre, nous commencerons par faire un état de la littérature concernant la transidentité, les normes de genre, la voix, l'harmonisation et les prises en soin existantes. Ensuite, nous détaillerons la méthodologie de la recherche avant de présenter les résultats recueillis. Ceux-ci seront ensuite discutés et mis en lien avec la littérature existante.

Il est important de préciser que ce mémoire adopte l'écriture inclusive, afin de refléter au mieux la diversité de genre. Par ailleurs, les pronoms des participant·es seront respectés conformément à ceux qu'ils ont indiqués durant l'anamnèse.

## 2. Cadre théorique

### 2.1. Transidentité et normes de genre

#### *2.1.1. Comprendre la transidentité*

Cette partie théorique débutera par plusieurs définitions. Il paraît essentiel de clarifier certains termes clés, tels que la transidentité, les notions de sexe et de genre, l'identité et l'expression de genre, afin de poser un cadre commun pour la suite de notre réflexion.

La **transidentité** : “*se dit de personnes dont le genre et/ou le sexe ne correspond pas, partiellement ou complètement, au sexe assigné à la naissance*” (Alessandrin, 2018). Elle a longtemps été définie comme une maladie (Thomas et al., 2013) et faisait partie jusqu'il y a peu de la classification internationale des maladies psychiatriques. Elle se définit en opposition avec les personnes **cisgenres** : “*qui se reconnaissent dans la catégorie de sexe qui leur a été assigné à la naissance et ne souhaitent pas en changer*” (Beaubatie, 2021).

Les personnes trans peuvent habiter le genre de différentes façons : iels peuvent s'identifier comme “homme” ou “femme”, mais pas seulement, comme le témoignent les mouvements “non-binaires”, incluant les personnes ne souhaitant pas assigner leur identité de genre à une catégorie spécifique (Beaubatie, 2021). On peut dire et se représenter l’identité de genre de différentes manières.

Il est important de distinguer le **sexé** et le **genre** d’une personne. Le sexe fait référence au physique, au biologique d’un individu. Il comprend les organes génitaux ou les chromosomes par exemple. Le genre, quant à lui, fait référence à l’identité personnelle. Il est multidimensionnel et basé sur ce que la personne ressent (Canada.ca, s. d.). Il comprend l’expérience du genre (perception en société) ainsi que l’identité de genre (perception personnelle du genre) (HAS, 2022).

Concernant l'**identité de genre**, les principes de Jogjakarta la définissent comme une expérience intime et personnelle du genre, pouvant ou non correspondre au sexe assigné à la naissance (2007, cité par Alessandrin, 2018). La Commission Nationale Consultative des Droits de l’Homme (CNCDH) rappelle qu’ “*il existe autant de formes et d’expressions singulières de son genre qu’il y a d’individus*” (Rapport du CNCDH, s.d., cité par Alessandrin, 2018), contribuant à déconstruire l’idée d’un système strictement binaire opposant masculin et féminin, encore véhiculée par certaines définitions (Alessandrin, 2018).

Enfin, l'**expression de genre** est “*la manière dont une personne exprime ouvertement son genre*” (Ministère de la Justice du Canada, 2016). Cela peut inclure plusieurs choses : son apparence (vestimentaire, coiffure, etc.), ses comportements, son langage corporel, sa voix mais aussi le choix de ses référents personnels comme nom et prénom·s (Ministère de la Justice du Canada, 2016).

Il est important ici de se questionner concernant les **différentes terminologies** et **appellations**. Arnaud Alessandrin et Karine Espiniera (2015) ont relevé 36 auto-appellations différentes utilisées par les personnes trans elles-mêmes. Elles disent pouvoir se reconnaître dans les termes “femmes”, “hommes”, “trans”, “queer”, “fluide”, “gendervariant”, etc. (Arnaud Alessandrin et Karine Espiniera, 2015, cité par Alessandrin, 2018). La diversité des appellations témoigne de la volonté de chacun·e de trouver le terme le plus en adéquation avec son identité de genre.

Dans les articles scientifiques, nous pouvons trouver différents termes tels que “*transsexualisme*”, “*transsexualité*” ou “*transidentité*”. Le terme de “*transsexualité*” peut paraître confus, car il renverrait à une notion sexuelle. Or, nous ne parlons pas ici d'une orientation sexuelle mais bien d'une identité de genre. (Reucher, 2011). De plus, le terme Il semble plus adéquat dans ce mémoire d'utiliser le terme “*trans*”, “*transidentité*” ou “*dysphorie de genre*<sup>1</sup>” comme l'indique le DSM 5.

Dans ce travail, le terme *trans* sera utilisé dans sa conception large, englobant l'ensemble des personnes dont l'identité de genre diffère, de manière partielle ou totale, du sexe assigné à la naissance (Alessandrin, 2018). Nous y incluons également les identités non-binaires, afin de rendre compte des expériences communes et de privilégier une vision inclusive du terme.

### **2.1.2. Les normes de genre**

Les normes sociales vont nous dicter ce qui est “normal” et attendu. On attend une cohérence entre genre, sexe, désir et expression de genre (Butler, 1990). Selon Judith Butler (1990), le genre peut être conçu comme une “performance”, un ensemble d’actions répétées quotidiennement, que chacun.e va réaliser à travers ses comportements, qu'il soit cisgenre, transgenre ou non-binaire. Le genre se fait tout le temps et partout.

L'idée d'un sexe “vrai” relèverait d'une construction sociale et culturelle pour maintenir un ordre social stable. De fait, quelqu'un ne correspondant pas à ces attentes va déranger cet ordre, révéler ces limites, et être considéré comme anormal·e. Il y a d'autres formes d'identités possibles, ces normes doivent être ouvertes (Butler, 1990).

Les normes actuelles de genre nous demandent, pour être reconnu dans un genre ou dans l'autre, d'adopter des comportements spécifiques, de suivre un modèle prédéfini. Nous les avons tellement intégrées qu'elles semblent “*découler de soi*” jusqu'à devenir des stéréotypes (Leguil, 2015). Pour Judith Butler (1990), ces normes invisibles constituent des **violences ordinaires**. Elles imposent un idéal de genre difficile à atteindre, pour les personnes cisgenres (Carl Nielsen et al., 2000) mais surtout transgenres, qui doivent s'y conformer pour être reconnues, cette pression pouvant impacter leur santé mentale (Cooper et al., 2023). Judith Butler (1990) appelle à leur déconstruction, et leur “*bon usage*”, qui restreint les genres féminins et masculins à des stéréotypes préconçus, figés et difficiles d'accès.

---

<sup>1</sup> Dysphorie de genre : "inconfort ou détresse liés à une incongruence entre l'identité de genre d'un individu et le genre attribué à la naissance " (Brown, 2023).

En effet, notre société peut être considérée comme cismormative, qui considère par défaut que tout le monde est cisgenre et qu'il s'agit de la norme. Ainsi, le confort des personnes cisgenre est recherché, au détriment de celui des personnes trans ou autres identités de genre qui se trouve omis et invisibilisé. Cette cismormativité se retrouve très tôt, ce qui renforce la discrimination et l'exclusion et la délégitimation dès le plus jeune âge (Horton, 2023).

En logopédie, nous devons veiller à ne pas reproduire ces schémas normés. Les stéréotypes vocaux genrés ne doivent pas être renforcés (parler doux, intensité plus faible, langage spécifique ...). Ils contribuent à maintenir une vision de la féminité construite à travers un regard masculin dominant. Pour nos prises en soin, il serait important de déconstruire ce qu'est la féminité, en dépassant les critères biologiques, sociaux et politiques. Il serait également intéressant de repérer les "sexismes linguistiques" (que nous analyserons dans la suite de ce travail) pour les identifier et en faire un usage raisonné dans nos prises en soin (Garnier, 2019).

De plus, sortir du modèle strictement binaire dans le travail vocal s'avère indispensable (avec des voix "masculine" ou "féminine") pour aller vers des soins plus individualisés et plus adaptés d'un point de vue culturel (Harris et al., 2024).

### **2.1.3. Passing et parcours de transition**

Après avoir exploré les normes de genre et leur rôle dans la société, il est essentiel d'aborder la notion de parcours de transition.

**La transition de genre est un processus personnel** qui va permettre à une personne de s'affirmer dans le genre auquel elle s'identifie. Elle peut se faire de trois manières différentes : transition **sociale** (vivre dans le genre voulu au sein de son environnement et dans son quotidien), transition **médicale** (entreprendre des soins pouvant être réalisés en lien avec la transition) ou transition **légale** (effectuer les modifications administratives officielles) (HAS, 2022).

Il est important de mettre en avant **la dimension personnelle du processus de transition**. Il s'agit d'un parcours unique et intime suivant les choix, besoins et vécus de chacun. Connell (2010) nous explique que la transition n'est pas la finalité de l'expérience des personnes trans, mais plus un processus de repositionnement dans l'ordre du genre. Certaines personnes vont se tourner vers des transitions médicales (chirurgies, hormonales), quand d'autres préfèrent s'affirmer uniquement par des moyens sociaux ou personnels. *"Il s'agit plus d'une question identitaire que d'une question de parcours de soins"* (Reucher, 2011).

**Le passing** désigne la volonté d'être perçu comme appartenant au genre souhaité grâce à un ensemble de pratique (Arnold, 2015b). On cherche ici à remplir tous les critères du genre souhaité, pour s'y confondre entièrement. Cela peut pousser certain.es à multiplier les actes médicaux ou esthétiques pour devenir de "vrai·es" hommes et femmes (Arnold, 2015b). On se conforme ici à un mécanisme normatif cisgenre, le but étant de s'intégrer dans la vie sociale en tant que femme ou homme "naturel·le" et non en tant que personne trans (Garnier, 2019). Ici, les normes de genre, vues précédemment, apparaissent comme une condition nécessaire à l'existence de l'identité trans. Sans normes, pas de transgressions, ni de recherche de conformités à travers le passing (Garnier, 2019). Mais le passing n'est pas recherché par tous·tes. Comme dit précédemment, les parcours ne sont pas linéaires. Quand certaines personnes vont chercher à avoir un passing parfait, d'autres vont choisir de ne pas adopter "tous les attributs" associés d'un point de vue social à la masculinité, le souhait étant de ne pas s'associer au modèle binaire des genres, ni de rompre totalement avec son identité précédente (Beaubatie, 2021, Arnold, 2015a),

Pour certain·es, le passing est un moyen de protection contre les violences subies au quotidien, les discriminations transphobes ou le mégenrage<sup>2</sup>. Pour d'autres, il est perçu comme une forme d'invisibilisation de la transidentité, ces personnes préférant revendiquer une identité trans ou non-binaire (Feinberg, 1992, Beaubatie, 2021).

Ce processus de transition peut être long et coûteux, ce qui n'est pas toujours accepté par la société, et notamment par le monde professionnel. Certaines transitions restent invisibles ou sont volontairement retardées pour éviter les discriminations (Témoignage de Johanna, Parini, 2022). L'entre-deux dans lequel on peut se trouver pendant la transition déstabilise encore plus les normes de genre. Afin de se conformer au mieux aux attentes sociétales, la transition devrait être effectuée rapidement et directement (Parini, 2022). Toutefois, remettre en cause les normes cismarquatives n'est pas l'objectif premier des personnes transgenres, le but étant de pouvoir vivre comme iels veulent sans subir de discrimination (Parini, 2022).

Dans la transition de genre, ce qui est principalement exposé à la société c'est le physique. Donc c'est la première chose qui est exposée et sur laquelle on va être jugé. Un autre élément jugé très vite c'est la voix. La suite de ce travail s'intéressera à la voix et à son enjeu dans la transition de genre.

## **2.2. La voix et le genre**

---

<sup>2</sup> Si l'interlocuteur se trompe ou ne respecte pas l'identification d'une personne trans de manière délibérée, on dit qu'il l'a "mégenrée" (Beaubatie, 2021).

### **2.2.1. La voix comme marqueur identitaire**

Contrairement aux autres espèces, nous n'imitons pas simplement des sons. Notre voix est vivante, en évolution constante, et se complexifie (Abitbol, 2004). Nous pouvons la diviser en deux versants : celui de la production, par le locuteur, et celui de la réception, par l'auditeur (Révis, 2013).

**Du côté de la production,** la voix participe à la construction et à l'expression de notre identité personnelle. Nous possédons tous·tes une **empreinte vocale unique**, façonnée notamment par nos cavités de résonance, qui déterminent notre timbre (Abitbol, 2016). Notre voix transmet des indices sur l'âge, le genre, la taille ou encore l'origine d'une personne. Elle ne se limite pas à une onde sonore, mais raconte quelque chose de nous, de notre histoire, de notre personnalité (Arnold, 2012 ; 2015a ; Parepa et Kina, 2017 ; Hillenbrand et Clark, 2009 ; Révis, 2013).

De plus, la voix est un **vecteur d'émotions**. Elle s'avère être un outil de communication et d'expression de soi, car elle transmet nos désirs, nos intentions, et notre état affectif interne, au-delà des mots (Abitbol, 2016).

Notre voix est un **marqueur identitaire fort**, et cela se vérifie en cas de problème vocal. Sa perte peut être vécue comme une “**crise identitaire**”. Abitbol raconte ainsi l'histoire d'un avocat ayant perdu sa voix, qui ne se reconnaissait plus et ressentait une perte de son pouvoir de conviction (2016).

**Côté réception,** la voix a un **fort pouvoir sur l'autre**. Son timbre peut séduire, apaiser ou repousser, influençant nos perceptions de manière souvent inconsciente (Abitbol, 2016). Ce pouvoir est d'ailleurs largement exploité par les figures politiques, pour qui la voix est un outil stratégique (Révis, 2013). Mais il est fragile, au moindre problème, ou “fausse note”, la séduction vocale et le pouvoir sur l'autre peuvent retomber (Abitbol, 2016).

L'histoire d'une femme souffrant d'une paralysie cordale depuis son l'enfance en témoigne. Souffrant d'une voix faible et soufflée, elle retrouve à 37 ans, suite à une opération, une voix brillante et tonique. Cependant, son entourage dit ne plus la reconnaître, tant sa voix “cassée” faisait partie de son identité (Abitbol, 2016).

Cela peut poser problème dans l'harmonisation vocale. Comment modifier sa voix, sans déstabiliser notre identité ou changer la perception des autres ? C'est pour cela qu'Anna, femme

transgenre, choisit de ne pas modifier drastiquement sa voix, redoutant que ce changement soit encore plus déroutant que sa transition physique (Arnold, 2015b).

La voix fait donc pleinement partie de notre identité. Cependant, elle est aussi soumise à des codes sociaux implicites, qui l'inscrivent dans des normes genrées. Ces stéréotypes de genre influencent la manière dont on perçoit une voix, et façonnent nos interactions sociales (Girard-Monneron, 2019)

### **2.2.2. Facteurs discriminants dans la reconnaissance du genre**

La voix est l'un des principaux indices permettant d'identifier le genre d'une personne (Arnold, 2012 ; 2015a). Une étude de Latinus et Taylor (2012) indique que la discrimination du genre se fait en 200 ms environ lorsque nous écoutons une voix. Nous faisons chaque jour, inconsciemment et facilement, ce travail d'identification du genre rien qu'en écoutant une voix. Nous allons maintenant nous interroger sur les caractéristiques vocales qui nous permettent de juger si nous écoutons une voix féminine ou masculine. Pour cela, nous étudierons d'abord les différences anatomiques entre le larynx masculin et féminin, les différences acoustiques et enfin prosodiques. Ces différences ont été regroupées dans des tableaux comparatifs.

Caractéristiques	Larynx masculin	Larynx féminin
<b>Taille du cartilage thyroïde</b>	~ 20% plus grand (Dimensions antéro-postérieure, verticale et latérale) (Kahane , 1978 cité par Titze , 1989).	Taille plus réduite
<b>Angle du cartilage thyroïde</b>	~ 90° ( Lagier , 2021)	~ 120° ( Lagier , 2021)
<b>Longueur des plis vocaux</b>	22 à 27 mm (Abitbol, 2016)	17 à 20 mm (Abitbol, 2016)
<b>Épaisseur des plis vocaux</b>	20 à 30% plus épais + masse plus importante, + amplitude vibratoire plus grande (Titze, 1989 ; Zhang, 2021)	Moins épais, masse plus faible
<b>Lamina propria</b> Structure tissulaire des plis vocaux = influence la qualité vocale	Plus riche en élastine, acide hyaluronique et collagène (Hammond et al., 2000 ; 1989)	Moins de fibres élastiques, d'acide hyaluronique et de collagène (Hammond et al., 2000 ; 1989)

*Tableau 1 : Larynx masculins et féminins : différences anatomiques*

Nous voyons dans le tableau 1 plusieurs différences anatomiques entre les organes phonateurs féminins et masculins. Cependant, l'idée selon laquelle ces différences anatomiques seraient majoritairement responsables des distinctions vocales entre homme et femme doit être remise en question (Arnold, 2015a). En effet, les différences vocales entre genres apparaissent aujourd'hui davantage comme la conséquence d'une construction sociale que comme simple conséquence des variations anatomiques (Arnold, 2015a).

Paramètres acoustiques	Voix masculine	Voix féminine
<b>Fréquence fondamentale (fo)</b>	Environ 125 Hz (Giovanni, 2021) Voix perçue comme masculine en dessous de 140 Hz (Arnold, 2015b)	Environ 200 Hz (Giovanni, 2021) Voix perçue comme féminine au-dessus de 165 Hz (McNeill et al., 2008)
	Zone de la perception de la voix comme féminine : 155-165Hz (Gelfer et Schofield, 2000)	
<b>Fréquences de résonance</b>	Plus graves (tractus vocal plus long et plus large)	~ 20% plus élevées (Tractus vocal plus court) (Wu et Childers, 1991 cités par Arnold, 2012) + Formant 3 plus présent (Gautherot, 2010 cité par Morsomme et Remacle, 2016).
<b>Étendue vocale</b>	~ 39 demi-tons Mécanisme I plus développé vers le grave (Roubeau, 2004)	~ 35 demi-tons Mécanisme II plus développé vers l'aigu (Roubeau, 2004)
<b>Intensité vocale</b>	Intensité vocale plus forte (Zhang, 2021)	Intensité vocale plus faible (Zhang, 2021)

Tableau 2 : Différences acoustiques entre femmes et hommes

Il est important de souligner que certains facteurs acoustiques présents dans le tableau 2 sont influencés par des facteurs anatomiques, mais également par des facteurs socioculturels (Arnold, 2015a). Par exemple, la fréquence fondamentale dépend de facteurs anatomiques (Giovanni, 2021 ; Titze, 1989), toutefois, les locuteurs peuvent recourir à certaines stratégies articulatoires pour ajuster leur voix aux attentes genrées (Parepa et Kida, 2017). Il en est de même pour les fréquences de résonances : l'association entre fréquences aiguës ou graves et fémininité ou masculinité s'inscrit dans une construction sociale stéréotypée du genre (Parepa et Kida, 2017).

Il reste encore des éléments à évoquer concernant les différences vocales entre hommes et femmes. En effet, certaines femmes présentent une fréquence fondamentale grave, des

fréquences de résonances basses, et sont néanmoins perçues comme des femmes. Cela suggère que d'autres facteurs interviennent dans la perception genrée de la voix. Nous allons donc nous intéresser ici aux facteurs prosodiques : l'intonation, l'articulation, l'intensité, la qualité vocale, les débits et pauses, le style linguistique ou autres éléments extralinguistiques.

Paramètres prosodiques	Voix féminine	Voix masculine
<b>Intonation</b>	Plus d'intonations ascendantes + Mouvements intonatifs plus larges, en particulier sur les phrases longues (Huang et al. 2019 et Hancock et al., 2014)	Mouvements intonatifs plus réduits
<b>Articulation</b>	Articulation plus précise : Influencer sur la fo Et sur le formant 3 (Oates et Dacakis, 1983; Arnold, 2015a; Titze, 1989)	Moins précise, attaques plus dures
<b>Intensité</b>	Voix plus douce, faible en intensité (Holmberg et al., 2010)	Voix plus puissante (Holmberg et al., 2010)
<b>Qualité vocale</b>	Voix soufflée / respirante Mais manque de fiabilité des études (Vaussière, 2005 ; Leung et al., 2018 ; Oates, 2019 ; Holmberg et al., 2010)	Voix plus tonique
<b>Débit et pauses</b>	Parole plus lente (Fitzsimons et al., 2001) Pauses plus fréquentes et plus longues (Controversé dans la littérature) (Morsomme et Remacle, 2010)	Parole plus rapide, pauses moins fréquentes
<b>Style linguistique</b> (Tausczik et Pennebaker, 2010 ; Laserna et al., 2014)	Plus de marqueurs discursifs, de termes sociaux et de références aux autres Aussi moins d'insultes et d'argot	Langage complexe, mots longs, plus de prépositions et d'articles
<b>Éléments extralinguistiques</b> (Carine Klein-Dallant, 2019)	Les mimiques faciales, la gestuelle, le regard, l'usage des mains, la posture, les déplacements, la manière de décrocher le téléphone, ou encore la manière de saluer.	

Tableau 3 : Différences prosodiques entre femmes et hommes

Il est important de noter que les différences prosodiques évoquées dans le tableau 3 ne résultent pas, pour la plupart, des différences anatomiques. En effet, les différences d'intonation, d'articulation, d'intensité, de débit, de langage, etc. ne sont pas causées par les différences anatomo-physiologiques que nous avons étudiées ci-dessus. Elles seraient, comme nous l'avons vu plus haut, la conséquence des stéréotypes de genre (Parepa et Kida, 2017).

Les différences vocales entre les hommes et les femmes ne doivent donc pas être interprétées comme des normes universelles (Davies et Goldberg, 2006). L'exemple des femmes trans illustre bien l'importance des stratégies articulatoires dans la construction d'une voix perçue comme féminine. En effet, certaines arrivent à obtenir un passing vocal féminin sans modification des organes phonatoires par hormonothérapie ou chirurgie (Arnold, 2015b). Cela montre qu'il est possible de modifier la perception de la voix simplement par des ajustements articulatoires et prosodiques (Arnold, 2015b, p.221).

Nous avons vu dans cette partie que les différences vocales entre hommes et femmes ne sont pas exclusivement liées à l'anatomie, mais seraient plutôt le résultat d'une construction sociale. Il en est de même pour les différences acoustiques, aérodynamiques et prosodiques qui en résultent. Cependant, certains critères associés à la reconnaissance du genre vocal sont controversés dans la littérature.

Comme nous l'explique Stéphanie Garnier (2019), les recherches scientifiques démontrant les différences vocales H/F ne sont pas toujours objectives, mais peuvent être influencées par une vision binaire, biologisante, hétéronormée ou encore sexiste. Dans la prise en soin d'harmonisation vocale, il est primordial de ne pas renforcer ces stéréotypes de genres (Garnier, 2019).

### ***2.2.3. Les stéréotypes sociaux associés à la voix***

La voix ne se limite pas à une production mécanique dictée par l'anatomie ou la physiologie. Elle est également façonnée par des représentations collectives et des attentes sociales. En effet, la perception genrée d'une voix va s'accompagner de stéréotypes influençant à la fois sa forme acoustique (le son) et le fond du discours (le langage). Ils influencent notre perception des voix, mais aussi l'adaptation vocale, volontaire ou inconsciente, que nous pouvons faire pour répondre à ces normes. Ainsi, la voix devient un lieu d'expression, mais aussi de contrainte sociale.

**Concernant les stéréotypes associés à la forme (le son) :** Une voix grave va davantage être associée au masculin, et une voix aigüe au féminin (Jalliet et Devynck, 2024). Toutefois, cette distinction ne se limite pas à une simple catégorisation, elle s'accompagne de nombreux stéréotypes sociaux.

**Les voix graves bénéficient d'une valorisation culturelle** en étant associées à des postures valorisantes et des jugements positifs. Elles sont perçues comme plus crédibles, compétentes ou dominantes (Arnold, 2015b; Wu et al., 2023 ; Ko et al., 2009 ; Tsantani et al., 2016). Certains

hommes modulent même leurs voix, pour accentuer cette gravité et paraître plus dominants (Puts et al., 2007). Comme le résument Jalliet et Devynck (2014, p.47), “[...] *encore aujourd’hui, plus une voix est grave, sonore, solide, ferme... plus c’est une voix d’homme*”

**À l’inverse, les voix aiguës, souvent perçues comme féminines,** vont être associées à des postures dévalorisantes (Arnold, 2015b). Bien qu’elles puissent être jugées plus chaleureuses (Wu et al., 2023), elles font fréquemment l’objet de critiques : trop aigues, stridentes, criardes, elles sont aussi perçues comme plus fragiles, peu puissantes (Jalliet et Devynck, 2024), ou encore plus émotives (Devers et Meeks, 2024) et moins compétentes (Wu et al., 2023 ; Brescoll 2011). Leur association avec des traits perçus comme “faibles” contribue à leur délégitimation dans de nombreux contextes.

Au-delà de la forme, c’est aussi le langage qui fait l’objet de stéréotypes genrés. Les femmes sont souvent incitées, implicitement ou explicitement, à moduler leur discours pour éviter d’être perçues comme incompétentes, trop émotives ou autoritaires.

Ces représentations ont des conséquences concrètes : la parole des femmes est souvent moins écoutée, minimisée, ou interrompue plus fréquemment (un phénomène bien connu dans les cas de mansplaining<sup>3</sup> (Sandberg et Grant, 2015)). Les autres peuvent s’approprier leurs idées sans leur donner de reconnaissance, ou peuvent les délégitimer, (Sandberg et Grant, 2015), ce qui contribue à **disqualifier** les femmes symboliquement dans l'espace public et professionnel (Jalliet et Devynck, 2024).

Face à cela, les femmes adaptent leur manière de s’exprimer. Elles évitent les codes linguistiques stéréotypés féminins, pour adopter des registres plus valorisés, fréquemment utilisés par les hommes (Balachandra et al., 2021). Elles vont également restreindre **leur temps de parole** là où les hommes vont s’exprimer plus librement, sans autocensure (Jalliet et Devynck, 2024, p.31). Cela participe à l’invisibilisation de leur voix, renforçant ainsi les inégalités d’expression (Jalliet et Devynck, 2024).

En effet, le syndrome de la “**bonne fille**” et la culture du silence montrent cela : si une femme en dit trop, elle peut être jugée trop aggressive, et ne sera pas écoutée. En dire moins peut paraître la meilleure option pour certaines (Sandberg et Grant, 2015). L’étude de Brescoll (2011) illustre bien ce phénomène : les femmes occupant des postes à responsabilité tendent à adapter leur temps de parole pour éviter d’être perçues comme incompétentes. En revanche, un homme volubile occupant le même poste sera, lui, perçu comme plus compétent. Cette différence représente bien le défi pour les femmes d'affirmer leur autorité et leur influence (Brescoll, 2011).

---

<sup>3</sup> Mansplaining : quand un homme explique quelque chose, inutilement, de manière autoritaire ou condescendante, généralement en s'adressant à une femme (Oxford University Press., s.d.).

Pourtant, que ce soit dans le son de la voix ou dans la forme du discours, toutes ces interprétations ne reposent sur aucun indicateur vocal objectif. Elles s'inscrivent dans un ensemble de stéréotypes de genre. Les auditeurs projettent sur les voix des intentions ou des traits de personnalité, sans que ces éléments ne soient réellement portés par le signal vocal lui-même (Devers et Meeks, 2024), et cela crées des discriminations sexistes<sup>4</sup>. On renforce ici l'idée que la voix, au-delà de sa base physiologique, est le produit de la socialisation qui va influencer la manière dont nous parlons, écoutons et sommes écouté·es (Jalliet et Devynck, 2024, p.31).

#### **2.2.4. Discriminations vocales : entre sexism et transphobie**

Les personnes transgenres sont confrontées à de nombreuses formes de discriminations. Pour mieux les comprendre, il est essentiel d'adopter une approche **intersectionnelle**, qui considère l'interaction entre plusieurs systèmes d'oppression (genre, orientation sexuelle, origine, milieu social, etc.) (Weldon, 2008). Les discriminations ne peuvent pas être simplement additionnées et analysées de manière isolée ; elles interagissent, créant ainsi des expériences et des formes d'oppressions spécifiques (Weldon, 2008). Les femmes transgenres, par exemple, subissent simultanément transphobie et misogynie<sup>2</sup>. Elles s'éloignent des normes de genre attendues (transphobie) tout en étant perçues comme ayant “choisi” d’incarner la féminité (misogynie) (Colliver, 2021).

Tout d'abord, concernant la transition en général, une transition vers le féminin représente un déclassement social, tandis qu'une transition vers le masculin plutôt une valorisation, qui peut cependant être vécue de manière culpabilisante pour les personnes (Beaubatie, 2021). Les personnes trans-féminines vont découvrir les discriminations liées au sexism. Certaines disent : “*c'est ça être une femme aussi*” (Beaubatie, 2021, p.96), “*J'ai compris plein de trucs avec cette histoire [de transition]. Ce que vivaient les femmes vraiment*” (Beaubatie, 2021, p.97).

La **parole** trans-féminine est confrontée aux normes sexistes et cisnormatives. Les personnes ayant des voix plus féminines subissent des discriminations dans leur prise de parole : leurs propos sont plus souvent interrompus, minimisés, ou dévalorisés (cf. 2.2.3). Dans le cas des personnes trans, ces violences discursives s'accompagnent d'un regard cisnormatif, qui demande une conformité à une idée stéréotypée de la féminité.

---

<sup>4</sup> Aversion ou mépris pour les femmes (CNRTL, s.d.)

Leur identité est constamment surveillée, remise en question. Des femmes trans témoignent de la nécessité de prouver en permanence leur féminité (Colliver, 2021). Celles qui ne répondent pas aux critères attendus peuvent être rejetées, exclues, car n'étant “*pas le bon type de femme*”. Cependant, toutes ne souhaitent pas répondre à ces critères stéréotypés ! Ce rejet alimente à la fois la transphobie et les normes sexistes autour de la féminité (Colliver, 2021).

**L'accès aux services de santé**, par exemple, peut être source de discriminations. Les femmes trans peuvent rencontrer des obstacles à différents niveaux : individuel, interpersonnel et structurel (Velasco et al., 2022). Elles sont stigmatisées, pouvant renforcer l'isolement voire empêcher l'accès aux soins, aggravant un sentiment de honte et de rejet (Velasco et al., 2022). Face à ces discriminations, certaines personnes trans arrivent à être “**résilientes**”, soit à s'adapter et y à faire face, en développant des stratégies d'adaptation (de l'environnement, ajustement des réseaux sociaux ou développement de leur autonomie (Velasco et al., 2022). Mais cette résilience ne doit pas être glorifiée. Comme le rappellent Robinson et Schmitz (2021), elle n'est pas une qualité en soi, mais une réponse forcée à un environnement hostile. Avoir une attente de résilience face à cette stigmatisation revient à invisibiliser les violences systémiques, et à faire peser la responsabilité sur les personnes discriminées, plutôt que sur la société. Comprendre ce déséquilibre entre les personnes trans et les espaces cismatifs qu'elles occupent est primordial : ce n'est pas aux personnes trans de faire sans cesse preuve de “force” ou de “courage”, mais à nos structures sociales et médicales d'être réellement inclusives et non violentes (Robinson et Schmitz, 2021).

**La voix**, dans ce contexte, devient un marqueur d'identité particulièrement exposé qui va très vite être jugé lors d'interactions (Leyns et al., 2022). La voix des personnes trans va être **dévalorisée**, de manière directe, ou indirecte sous-entendue à travers des comportements spécifiques (Leyns et al., 2022).

Pour certaines femmes trans, le choix d'harmoniser leur voix se heurte à un dilemme : adopter une voix perçue comme féminine, conforme au genre souhaité, mais connoté négativement par la société ; ou maintenir une voix masculine, valorisée socialement. C'est ce qu'explique Susana (Arnold, 2015a) qui ressent une incompatibilité entre posture autoritaire et un certain type de voix féminine. Elle exprime le dilemme entre obtenir une voix féminine, au risque d'affaiblir sa posture professionnelle, ou conserver sa voix masculine pour se faire respecter. Ce conflit repose sur des stéréotypes ancrés associant certaines caractéristiques vocales à l'autorité ou à la légitimité (cf paragraphe en haut).

De plus, les personnes trans sont fréquemment victimes de **mégenrage**, souvent lié aux caractéristiques vocales. Si certain.es relativisent ce phénomène (en soulignant que des femmes

cisgenres à la voix grave peuvent aussi être mégenrées), d'autres en souffrent profondément. Ce mégenrage peut engendrer honte, culpabilité, voire détresse psychologique. (Leyns et al., 2022). Plusieurs participantes de l'étude de Leyns et al. (2022), victimes de mégenrage malgré un travail de féminisation vocale, ont ressenti un sentiment d'échec et de culpabilité, pensant ne pas avoir suffisamment travaillé.

Les nombreuses discriminations auxquelles sont confrontées les personnes trans peuvent engendrer anxiété, frustration, tristesse, sentiment d'illégitimité, honte et auto-culpabilisation (Colliver, 2021 ; Leyns et al., 2022 ; Velasco et al., 2022). Ainsi, un des facteurs les plus fréquents motivant une féminisation vocale, est la prise de conscience des discriminations ou des violences trans-misogynes potentielles (Werier, 2021). Et le passing vocal peut être recherché pour s'en protéger. Dans la partie suivante, nous verrons comment l'harmonisation vocale peut s'inscrire dans le parcours de transition.

### **2.3. L'harmonisation vocale**

L'harmonisation vocale peut faire partie du parcours de transition des personnes trans ou non-binaires. Elle est parfois recherchée pour obtenir une congruence entre la voix et le genre, soit une voix en accord avec le genre ressenti ou souhaité. Les personnes qui souhaitent réaliser une harmonisation vocale ressentent le besoin d'être reconnues en tant que femmes à travers leur voix (Morsomme et Remacle, 2016).

Avant de rédiger ce mémoire, nous avons réalisé une étude qualitative avec Bormans et al., (2023), dans le cadre du cours de pratique professionnaliste, sur l'importance de la congruence entre voix et genre. Les personnes cisgenres de 18 à 64 ans interrogées ont majoritairement jugé cette concordance importante, même si les réponses des plus jeunes sont plus nuancées.

Ce regard social concernant la congruence vocale est central ; il peut être plus important que l'auto-perception vocale. Pour beaucoup de personnes trans, la perception de leur voix par les auditeurs compte souvent plus que la leur (Dacakis et al., 2017). Cette pression sociale peut donc être très présente. Pour autant, certaines ressentent un malaise général vis-à-vis de leur voix, même lorsqu'elles sont seules (Holmberg et al., 2023). L'absence de congruence voix / genre peut entraîner des réactions sociales négatives (dans un contexte où elle reste la norme) pouvant fortement impacter la santé mentale des personnes (Grant et al. 2011).

La voix peut être source de souffrance. Elle est une composante exprimée de la dysphorie de genre pouvant provoquer insécurité et frustration, notamment dans les interactions sociales (Holmberg et al., 2023). Les réactions négatives de l'environnement, comme le

mégenrage, déni ou remise en question de l'identité de genre, sont fréquentes chez les personnes dont la voix et l'apparence ne correspondent pas aux normes genrées attendues. Cela reflète une vision cismormative, où les normes de genre vocal vont compliquer l'intégration sociale des personnes trans et renforcer la dysphorie (Holmberg et al., 2023).

Les personnes trans peuvent avoir du mal à apprécier leur voix. Or, Junior et Medeiros (2022) ont montré que les personnes trans qui n'apprécient pas leur voix présentent davantage de symptômes dépressifs et anxieux. Ainsi, des femmes trans ont modifié leur voix pour éviter des réactions négatives de l'entourage, même si elles l'appréciaient au départ (Leyns et al., 2022). Pour certaines personnes trans, la voix est impossible à dissimuler par du maquillage ou des vêtements, et expose publiquement le genre (Holmberg et al., 2023). Dans ce contexte, la féminisation vocale est alors vue comme un outil protecteur, permettant de limiter le mégenrage et de préserver la santé mentale (Leyns et al., 2022). Modifier sa voix, c'est éviter d'être "démasqué.e" et s'assurer d'être "*correctement perçu, sans avoir à s'expliquer*" (Holmberg et al., 2023).

Pour beaucoup de personnes trans, la perception de leur voix par l'auditeur est primordiale (Dacakis et al., 2017). Mais comment les auditeurs jugent-ils ces voix ? Dans notre étude (Bormans et al., 2023), tous les participants pensaient pouvoir identifier une voix comme "féminine" ou "masculine". Pourtant, les résultats montrent que les voix des personnes trans étaient jugées avec beaucoup plus d'hésitation par les participants. Cela rejoint l'étude de McNeill (2008), qui montre que les auditeurs évaluent plus facilement les voix cisgenres que trans.

Certaines personnes trans ne sont pas toujours perçues dans le genre souhaité par les auditeurs. Mais cela ne doit pas forcément être vu comme un défaut de performance (Arnold, 2015a). Certaines ne désirent pas produire une voix genrée. Comme pour d'autres aspects du parcours de transition, elles ne souhaitent pas s'inscrire complètement dans le modèle binaire ni rompre entièrement avec leur ancienne identité (Arnold, 2015a). Le témoignage d'Anna, rapporté par Arnold (2015a), exprime bien cela : pour elle, modifier sa voix aurait été encore plus troublant que les transformations physiques, tant la voix est un élément central de l'identité.

Cette partie a relevé l'importance que peut avoir la voix dans le parcours de transition, ainsi que les enjeux liés à sa perception sociale. La congruence entre voix et genre est encore largement valorisée dans notre société, et son absence peut engendrer une souffrance psychologique importante. Si certaines personnes choisissent de modifier leur voix comme moyen de protection et d'affirmation de soi, d'autres préfèrent préserver une part de leur

identité vocale initiale, en dehors des normes binaires. Face à cette diversité de vécus, il est essentiel, dans notre profession de logopède, de proposer des soins individualisés, dans le respect des attentes, des limites et des besoins des personnes. Nous allons maintenant aborder ce qu'il en est concernant cette prise en soin.

## **2.3. Prise en soin**

Nous allons nous intéresser ici à la voix des femmes transgenres, la population sélectionnée pour notre étude. En effet, nous savons que la prise hormonale dans le cadre d'une masculinisation peut avoir un impact sur la voix. Les hormones prises par les hommes transgenres vont faire baisser leur fréquence vocale. Contrairement aux œstrogènes pris par les femmes transgenres qui n'auront aucun impact sur la voix (Schneider et Courey, 2016).

Nous allons nous intéresser ici au rapport avantages-inconvénients qui doit être calculé par les patient·es. En effet, une prise en soin vocale (qu'elle soit chirurgicale ou logopédique) peut avoir des avantages mais aussi des limites. Ne pas réaliser d'harmonisation vocale en comportera également. Il est important de calculer avec les patients ce rapport avantages / inconvénients, afin de guider au mieux les personnes dans leur prise de décision. Il faut expliciter tous les éléments sous-tendant la décision, et avoir un maximum de transparence dans le processus décisionnel (Meunier et Marsden, 2009).

### ***2.3.1. Avantages et inconvénients de la logopédie***

La durée d'une prise en soin logopédique dépend de la personne et des résultats obtenus. Les méthodes peuvent travailler sur : le geste vocal sain, le soutien respiratoire, la hauteur tonale, la résonance, les contours intonatifs, le volume et le début, l'articulation, ou encore le langage et les comportements non verbaux (Morsomme et Remacle, 2016).

La place du logopède dans l'harmonisation vocale n'est pas de rééduquer, comme il n'y a pas de pathologie. Il s'agit d'accompagner nos patient·es (si iels le souhaitent) pour tenter de faire évoluer la voix dans le sens désiré, ce qui favorisera leur bien-être (Girard-Monneron, 2019). Il est important de s'affranchir de l'esthétique vocale, qui ne sera pas recherchée.

#### ***2.3.1.1. Avantages***

La logopédie permet d'atteindre une meilleure congruence voix et genre, ce qui améliore le bien-être global, renforce la confiance en soi et l'aisance à l'oral (Holmberg et al., 2023). L'un des avantages est que cette modification vocale est **progressive** (Girard-Monneron, 2019).

Laissant le temps à la personne et à son entourage de s'adapter. Le trouble identitaire lié au changement vocal peut être limité. Le suivi logopédique régulier, dans un cadre sûr et inclusif, est en général vécu positivement par les patient·es (Harris et al., 2024 ; Leyns et al., 2022).

La prise en soin logopédique permet de garder une **voix naturelle**, modulable et réversible (Girard-Monneron, 2019). Elle offre un espace pour explorer ses capacités et trouver une voix authentique, soit une voix correspondant à l'identité de la personne (Harris et al., 2024).

De plus, elle permet de travailler **plusieurs paramètres vocaux identifiant le genre** (fréquence fondamentale, résonances, intensité, amplitude, prosodie, communication, etc.). En effet, la fréquence fondamentale n'est pas une condition suffisante pour une perception féminine de la voix. Sa modification seule ne suffit pas à changer la perception du genre (Hillenbrand et Clark, 2009 ; Arnold, 2015a) et ne détermine pas directement la satisfaction vocale des personnes trans (McNeill, 2008).

Contrairement à la chirurgie, la logopédie est non invasive, et présente peu de risques. En effet, le traitement doit pouvoir maximiser la sécurité vocale du patient et minimiser les effets secondaires tout en féminisant la voix (Kim, 2020). De plus, ce travail vocal peut aussi débuter avant toute intervention hormonale ou chirurgicale, ce qui donne plus d'autonomie dans le parcours de transition (Girard-Monneron, 2019).

Enfin, concernant la satisfaction vocale et l'impact sur la qualité de vie, il est important de questionner les personnes trans elles-mêmes, et ne pas se fier uniquement aux valeurs acoustiques (Harris et al., 2024). De nombreuses personnes trans se disent satisfaites du travail logopédique (19/21 pour l'étude de Harris et al., 2024). Cette satisfaction vocale engendre une meilleure confiance en soi, influençant également la qualité de vie (Leyns et al., 2022).

Toutefois, ces effets ne sont pas partagés par toutes. Certain·es expriment des ressentis plus ambivalents. Dans l'étude de Leyns et al. (2022), la participante 12 explique qu'elle aime sa nouvelle voix, mais qu'elle aimait également l'ancienne. Une autre explique s'inquiéter et douter davantage de sa voix depuis la prise en soin, affectant sa confiance en soi.

### 2.3.1.2. Inconvénients

Le travail d'harmonisation vocale peut être **long, exigeant et coûteux** pour les personnes transgenres (Révis, 2021 ; Holmberg et al., 2023). Plusieurs témoignages évoquent la **difficulté de maintenir une motivation** constante pour les **exercices quotidiens**, parfois perçus comme répétitifs et chronophages (Leyns et al., 2022). Ce travail demande un engagement personnel total (Révis, 2021).

L'effort à fournir pour atteindre la voix souhaitée peut être vécu comme une injustice, en comparaison avec les personnes cisgenres dont la voix est en adéquation naturelle avec leur genre (Holmberg et al., 2023).

Ce travail peut aussi avoir un **coût financier**. En Belgique, la féminisation vocale peut être partiellement ou totalement remboursée. Mais cela dépend de plusieurs facteurs. En effet, le ticket modérateur reste à la charge des patient·es (Mutualité Chrétienne, s.d.). Tout cela demande de nombreuses démarches de la part des patient.es.

Par ailleurs, une méconnaissance de la thérapie vocale peut entraîner de la réticence. Certaines personnes craignent de modifier leur voix, pour elles-mêmes et pour leurs proches (Holmberg et al., 2023). De plus, cette prise en soin est perçue comme difficile.

Pour certaines personnes, le travail vocal peut être vécu comme **source de sentiments dysphoriques**. Écouter sa propre voix, s'y confronter quotidiennement et la comparer peut être très inconfortable (Holmberg et al., 2023). La modification peut aussi faire émerger des remarques blessantes : “*on me demandait pourquoi j'essayais de passer pour quelqu'un que je ne suis pas*” (Holmberg et al., 2023). Les personnes peuvent craindre un sentiment d'imposture, que leur voix soit comme “fausse”, ou “jouée” (Holmberg et al., 2023). On trouve également ici une pression implicite de “réussite” de la prise en soin vocale, d'obtenir une voix perçue comme authentique, sans sonner artificielle. Lorsque cette voix modifiée ne correspond pas aux normes de genre vocales attendues, les réactions négatives extérieures peuvent être décourageantes (Holmberg et al., 2023).

La prise en soin vocale nécessite un **contrôle permanent**. La généralisation dans la vie quotidienne n'est pas évidente dans ces prises en soin (Leyns et al., 2022). De plus, on aura toujours un risque de perte de contrôle dans des situations émotionnelles ou urgentes (Révis, 2021). Certaines caractéristiques vocales ne seront pas systématiquement automatisées, comme le rire et la toux. Ainsi, la voix risque de ne plus répondre aux besoins de communication (Holmberg et al., 2023).

Par ailleurs, tout le monde ne dispose pas des mêmes capacités vocales. Il est essentiel d'ajuster les objectifs aux possibilités de la personne. La voix “idéale” stéréotypée repose sur l'idée propre, subjective et idéalisée, que la personne a d'une voix féminine. Les attentes peuvent parfois être trop exigeantes et devront être ajustées (Révis, 2021). Il faut parfois déconstruire certaines croyances, comme l'idée que plus une voix est aigue, plus elle va être féminine. Ces attentes peuvent évoluer au fil du suivi, d'où l'importance de rester à l'écoute de notre patient.e (Klein-Dallant, 2019). Les fréquences visées dans le travail vocal ciblent principalement les hauteurs minimales permettant la perception de la voix comme féminine situées entre 155 et 165 Hz (Gelfer et Schofield, 2000). Cela peut ne pas convenir forcément à tout·es les patient·es, notamment à celles et ceux qui attendent une voix très féminisée.

De plus, **modifier sa voix peut s'avérer compliqué**. Nous l'avons vu, les voix féminines font fréquemment l'objet de critiques (Jalliet et Devynck, 2024). Cela peut avoir pour conséquence d'invisibiliser leur parole, de la minimiser, voire de la délégitimer (Jalliet et Devynck, 2024 ; Sandberg et Grant, 2015). Dans une féminisation, un changement vocal peut

être ressenti par la personne trans comme une perte d'autorité ou une forme d'infériorisation, et cela peut être difficile à vivre (Arnold, 2015a).

Enfin, certaines personnes **ne peuvent pas bénéficier de ce type de prise en soin**, ou vont rencontrer des difficultés majeures. En effet, Joana Revis (2021) cite différents facteurs anatomiques ou médicaux pouvant compromettre le travail vocal : œdème de Reinke lié à la consommation de tabac ou cannabis qui va aggraver la voix ; les intubations fréquentes lors des chirurgies de réassignation de genre peuvent enflammer des plis vocaux ; la taille du larynx ; une voix initialement très grave ou une étendue vocale insuffisante rend le travail plus difficile.

Bien que la prise en soin logopédique soit présentée comme la première option thérapeutique pour une féminisation vocale, elle présente de nombreuses contraintes. La partie suivante questionnera la prise en soin chirurgicale.

### ***2.3.2. Avantages et inconvénients de la chirurgie***

Une intervention chirurgicale peut être proposée pour féminiser la voix, généralement en complément d'une prise en soin logopédique (Chang, 2023). Elle est proposée quand la prise en soin logopédique s'avère insuffisante, ou quand la féminisation vocale requiert un contrôle trop important et permanent (Wagner, 2019). Les chirurgies proposées vont viser **l'élévation de la hauteur de la voix** (Neumann et al. 2002). Pour cela, les techniques utilisées reposent sur trois principes : raccourcir les plis vocaux, augmenter leur tension, ou diminuer leur masse (Giovanni et al. 2021b).

#### **2.3.2.1. Avantages**

Parmi les avantages de la chirurgie, on note tout d'abord la rapidité des effets. Contrairement à la logopédie, les résultats sont obtenus plus **rapidement**, ce qui peut convenir à des personnes parfois impatient·es d'un changement vocal immédiat (Révis, 2021). Ces résultats sont durables ; ils ne nécessitent pas d'entraînement quotidien ni d'effort de généralisation. Un autre avantage est que les productions vocales réflexes (comme le rire, la toux ou autres) seront également modifiées. La congruence vocale est plus globale et ne nécessite pas de contrôle permanent dans les différentes situations de la vie quotidienne (Révis, 2021).

#### **2.3.2.1. Inconvénients**

Tout d'abord, comme tout acte chirurgical, une chirurgie vocale **peut mal se dérouler**. Ces interventions sont difficiles et agressives pour les structures vocales, entraînant parfois des résultats aléatoires (Giovanni et al. 2021b). Des problèmes techniques peuvent provoquer une dysphonie postopératoire ou une élévation insuffisante de la hauteur tonale (Kim, 2020). Toutefois, dans l'étude de Kim (2020), certain.es patient·es concerné·es présentaient déjà une dysphonie fonctionnelle avant l'opération. D'où l'importance d'une analyse pré-opératoire complète.

Certaines techniques, comme la cricothyropexie, ne touchent pas directement aux cordes vocales et ne vont donc pas dégrader leur qualité (Wagner, 2019). Cependant, même si les plis vocaux ne sont pas altérés directement (Giovanni et al., 2021b), un rétrécissement de la lumière du larynx peut tout de même s'avérer irréversible (Neumann et al. 2002). Ainsi, l'acte chirurgical peut induire des **troubles secondaires**. Des études sur l'approximation cricothyroïdienne ont montré des risques d'infections, gênes, douleurs pharyngées, ou dysphagie (chez 29% des patients dans l'étude de Yang et al. (2002)).

Le caractère **irréversible** de l'intervention est un point crucial à prendre en compte (Giovanni et al. 2021b). Même si certaines techniques, comme la glottoplastie, sont techniquement réversibles, cela serait au prix d'une dysphonie sévère (Chang, 2023).

La chirurgie peut également présenter un coût **financier**. En effet, les tarifs et niveaux de remboursements varient selon le chirurgien et les modalités du conseiller médical. Aux coûts de l'intervention peuvent s'ajouter des frais annexes (séjour hospitalier, consultations pré et post-opératoires, médicaments, etc.) (Mutualité Chrétienne, s.d. ; Solidaris, s.d.).

Sur le plan de la **satisfaction vocale**, certaines critiques émergent parfois suite aux interventions. La glottoplastie de Wendler, par exemple, modifie la longueur mais pas l'épaisseur des plis vocaux, ce qui peut donner un rendu vocal décevant (Giovanni et al. 2021b). Même en l'absence de complication chirurgicale, les patient·es peuvent ressentir une insatisfaction vocale post chirurgie (Kim, 2020). Kim (2020) avance plusieurs causes possibles : soins post-opératoires inadaptés pouvant provoquer des lésions ou une cicatrisation trop importante ; autres facteurs externes (tabac, alcool, utilisation vocale abusive) ; ou mauvaise adaptation vocale. En effet, certain·es patient·es vont adopter un comportement vocal inadapté, comme diminuer leur voix pour compenser une instabilité post-opératoire, ou maintenir l'ancien geste vocal sans s'adapter, pouvant causer une hyperfonctionnalité. Ces troubles peuvent être traités par injection ou par thérapie vocale (Kim, 2020).

De ce fait, la prise en soin logopédique est souvent préconisée après une chirurgie (Kim, 2020). En effet, la modification de la seule fréquence fondamentale ne suffit pas à induire une perception féminine de la voix Hillenbrand et Clark, 2009 ; Arnold, 2015a) ni permettre la satisfaction vocale des personnes concernées (McNeill, 2008). Le travail logopédique post-

chirurgical visera à affiner d'autres paramètres vocaux (Révis, 2021), à éviter les éventuelles compensations, et à rééquilibrer le nouveau geste phonatoire (Kim, 2020).

Par ailleurs, la période de **cicatrisation peut influencer** la vie quotidienne (Kim, 2020, cité par Giovanni et al. 2021b). Une période d'aphonie peut être observée à la suite de l'intervention chirurgicale. Dans le cas d'une glottoplastie de Wendler, une période d'aphonie d'environ un mois peut être observée lors de la reprise de l'usage vocal (Chang, 2023).

**De plus, ce changement vocal peut provoquer un trouble identitaire.** Jean Abitbol (2016) insiste sur le fait qu'une chirurgie vocale n'est pas une chirurgie comme les autres. "*Non seulement elle touche à la mécanique, mais aussi au plus profond de l'être : sa vibration harmonieuse*".

Enfin, toutes les personnes ne sont pas éligibles à ce type de chirurgie. Voici quelques exemples : certaines pathologies médicales peuvent nuire à la cicatrisation (Chang, 2023) ou affecter la déglutition et la respiration. Les mineur.es ne peuvent pas être opéré.es (Alessandrin, 2018 livre p.39). Et certaines techniques, comme l'approximation cricoïdienne, sont déconseillées avant 30 ans, le cartilage thyroïdien n'étant pas encore assez ossifié (Kim, 2020). De plus, la chirurgie peut être déconseillée si les patient·es ne présentent pas (encore) une expression physique conforme à ce qui est attendu dans le genre souhaité, en raison du caractère irréversible de la modification vocale (Chang, 2023).

En somme, la chirurgie vocale offre de nombreux avantages mais comprend également différentes limites. Chaque situation doit faire l'objet d'une évaluation complète avec le·a patient·e, en tenant compte de ses singularités. Face à toutes ces contraintes, certaines personnes font le choix de conserver leur voix d'origine.

### **2.3.3. Avantages et inconvénients de conserver sa voix d'origine**

Cette partie concerne les personnes trans ou non-binaire qui choisissent de ne pas modifier leur voix. Puisque nous avons vu que les féminisations vocales logopédique et chirurgicale comportent à la fois des bénéfices et des limites, qu'en est-il de celles et ceux qui n'entreprendront pas d'harmonisation vocale ? Quels sont les avantages et inconvénients à conserver sa voix telle quelle ?

#### **2.3.3.1. Avantages**

Tout d'abord, l'absence de changement vocal évite tout **trouble identitaire**. Nous avons vu à quel point une modification vocale peut représenter une forme de crise identitaire, aussi bien pour la personne concernée que pour son entourage (Abitbol, 2016). Ainsi, en gardant sa

voix, la personne peut préserver sa stabilité identitaire, sa personnalité, ainsi que le “*pouvoir*” de sa voix (Abitbol, 2016).

Ne pas toucher à sa voix peut également être vécu comme un allègement face aux **pressions normatives**. Il n'y a alors plus d'obligation à atteindre une voix “parfaite”, qui serait conforme aux représentations sociales genrées (Holmberg et al., 2023).

Ce choix peut devenir un acte de résistance face aux attentes vocales genrées et aux normes cismarquatives. En effet, avoir une voix “non conforme” aux attentes sociétales peut devenir une forme d'affirmation de soi, d'authenticité, en refusant de reproduire les schémas normés existants, et en revendiquant une identité trans ou non-binaire (Feinberg, 1992).

Cela permet également d'éviter de **passer par le soin** pour affirmer son identité de genre. En effet, ce parcours de soin n'est pas recherché par tous·tes. Par ailleurs, cela permet ainsi **d'éviter les risques médicaux**. Il n'y aura pas de complications liées à la chirurgie, ni à une thérapie vocale inadaptée (Giovanni et al. 2021b ; Kim, 2020 ; Wagner, 2019 ; Yang et al. 2002 ; Chang, 2023). De plus, on a vu que l'accès aux services de santé peut être source de stigmatisation pouvant amplifier le sentiment de honte et de rejet (Velasco et al., 2022). Ainsi, d'autres problématiques sont évitées.

Enfin, ce choix implique aussi une économie de **temps, d'énergie et d'argent** (cf paragraphes précédents). Pour certaines personnes, **la voix est un outil de travail** (chanteur, comédien, enseignant, etc). Ne pas la modifier va permettre de préserver sa qualité fonctionnelle.

### 2.3.3.1. Inconvénients

Ne pas effectuer de féminisation vocale peut maintenir une **incongruence** entre voix et genre vécu. Or, on l'a vu, cette incongruence peut être source d'insécurité, d'inconfort, de frustration, voire de souffrance psychologique, notamment par les réactions sociales négatives que cela peut susciter (Holmberg et al., 2023). Celles-ci peuvent entraîner du mégenrage, ou une ignorance de l'identité de genre. Dans certains cas, cela donne lieu à un interrogatoire remettant en question l'identité de la personne (Témoignage d'Andrea dans l'étude d'Holmberg et al., 2023). On aura donc moins de passing, ce qui peut exposer la personne à plus de violences quotidiennes, de mégenrage ou à des situations de transphobie (Feinberg, 1992). On retrouve ici l'idée de Judith Butler qui dit que les normes sociales doivent être considérées comme des violences ordinaires (1990). Le risque ici est d'arriver à une auto-censure ou un retrait social. En effet, ces violences quotidiennes peuvent pousser les personnes à éviter certaines situations de communication.

# MÉTHODOLOGIE

## 1. Méthodologie qualitative

En logopédie, de nombreuses études sont réalisées concernant la prise en soin de l'harmonisation vocale des personnes trans, les différentes techniques existantes, et leur effets acoustiques ou perceptifs. Mais beaucoup moins de recherches s'intéressent aux personnes qui choisissent de ne pas modifier leur voix. Le but ici est d'aller questionner directement les personnes concerné·es pour recueillir leurs représentations et ressentis vis-à-vis de leur voix, afin de comprendre leurs motivations et freins à l'absence de modification vocale, ainsi que leur vécu social.

La question de recherche est la suivante : *Quels sont les représentations et les sentiments éprouvés par les femmes trans et les personnes non-binaires n'ayant pas réalisé d'harmonisation vocale ?*

L'objectif est d'identifier les ressentis et récits d'expérience de ces personnes, afin d'éclairer la prise de décision d'autres personnes envisageant ou non une transition vocale, mais aussi pour affiner les objectifs thérapeutiques dans les suivis logopédiques. Les résultats et observations pourraient mener à de nouvelles réflexions ou projets d'étude sur le sujet.

### 1.1. Objectifs et intérêt de l'étude qualitative

L'ensemble de cette étude repose sur une approche qualitative. Le but est de donner la parole aux participant·es, de leur offrir un espace d'expression pour comprendre leur rapport à la voix dans le parcours de transition, en tenant compte des dimensions identitaires, sociales et émotionnelles impliquées.

Une telle exploration ne peut se réduire à des données chiffrées. Le but étant de s'imprégner du vécu des personnes, et de saisir la complexité des expériences personnelles (Poupart, 2012). C'est pourquoi une approche qualitative a été adoptée.

Il existe peu de documentation concernant le vécu des personnes trans n'ayant pas réalisé de modification vocale. C'est donc une **approche exploratoire** a été choisie, permettant de faire émerger des éléments inattendus, suivant la tournure des interviews, sans partir de catégories prédéfinies (Poupart, 2012).

Ainsi, ce sont des objectifs de recherche qui ont été rédigés. Il ne s'agit pas de tester des hypothèses, mais de mieux comprendre l'expérience des participant·es à travers leur propre discours. La posture du chercheur doit être souple, ouverte et inductive.

Voici les différents objectifs qui ont orienté ce travail :

- Explorer le rapport des participant·es à leur propre voix
- Identifier les raisons pour lesquelles la transition vocale n'est pas envisagée
- Recueillir les critiques et réactions sociétales exprimant des attentes vocales genrées
- Repérer les stratégies de réponse envisagées par les répondant·es

Ces objectifs ont orienté l'élaboration du guide d'entretien.

## **1.2. Population étudiée et recrutement**

En recherche qualitative, le nombre de participant·es n'est pas défini à l'avance. Il est orienté par le principe de “saturation” : la saturation est considérée comme atteinte quand les nouvelles données n'apportent plus de nouvelles informations théoriques (Bryant et Charmaz, 2007 cité par Hennink et Kaiser, 2022). En effet, en qualitatif, il n'existe pas de normes pour évaluer la taille de l'échantillon comme il en existe dans les études quantitatives (Malterud et al., 2016).

Voici les critères d'inclusions définis pour le recrutement :

- Être une femme transgenre ou une personne non-binaire ;
- Avoir entre 18 et 65 ans ;
- Ne pas avoir harmonisé sa voix ;
- Avoir une voix perçue comme “masculine” selon les normes sociales.

Dans le cadre de cette étude, la population répondant aux critères était assez restreinte. En Belgique francophone, la proportion de personnes trans est limitée, et celles qui n'harmonisent pas leur voix le sont encore plus.

Le recrutement s'est fait principalement par bouche-à-oreille et via des mails envoyés aux associations (ASBL). La sensibilité du sujet imposait de passer par un intermédiaire ou un lien préalable, plutôt que d'aborder directement des personnes inconnues. Ces mises en relations par un intermédiaire ont permis d'introduire la démarche avec respect et précaution, pour faciliter l'instauration d'un climat de confiance et ont favorisé des échanges plus ouverts

(Poupart, 2012). Un cadre favorable à l’interaction et au partage étant essentiel (Rondeau, 2023).

Sur les neuf personnes contactées, trois ont finalement participé à l’étude jusqu’au bout : deux femmes transgenres binaires et une personne transgenre non-binaire. Avant l’entretien, chacun·es a reçu un formulaire d’information, décrivant le sujet et le déroulement de l’entretien, afin de vérifier qu’iels se sentent à l’aise d’aborder cette thématique. Un délai de réflexion d’environ une semaine a été laissé avant de confirmer leur participation. Pour deux d’entre elle·eux, un appel vidéo a été réalisé afin de répondre aux questions.

Leur consentement éclairé et l’accord pour l’enregistrement audio, ont été recueillis par signature. Iels pouvaient, à tout moment, demander qu’une information ne figure pas dans le verbatim, mettre fin à l’échange en cours ou se retirer de l’étude. Il s’agit d’être dans une logique de participation libre et éclairée, et de s’assurer du consentement du participant, afin de conditionner le bon déroulement de l’entretien (Poupart, 2012).

Toutes les données personnelles ont été **anonymisées**. Aucun nom, prénom, date de naissance ou autre élément identifiable ne figure dans ce travail. Toutefois, certaines données contextuelles ont été demandées (tels que la tranche d’âge, l’expression de genre, la situation professionnelle, etc.) sans qu’elles ne permettent d’identifier les participant·es.

Un numéro de participant·es ainsi qu’un pseudonyme a été attribué à chacun·e. En effet, les pseudonymes, couramment utilisés en recherche qualitative, permettent une anonymisation des participant·es sans les dépersonnaliser, et rendent le récit plus accessible au lecteur en fluidifiant la lecture (Heaton, 2022). Mais cela n’est pas un acte anodin. En effet, un prénom peut avoir une forte signification identitaire, sociale ou symbolique. Le remplacer peut-être perçu comme une négation de l’identité de quelqu’un (Heaton, 2022). C’est pourquoi l’accord des participant·es a été demandé, et deux ont même souhaité choisir leur pseudonyme eux-mêmes.

### **1.3. Anamnèse**

Concernant l’anamnèse, je me suis inspirée de l’outil *The Gender Unicorn* (2015) proposé par le Trans Student Educational Ressources (TSER). Il s’agit d’un outil pédagogique visant à représenter la diversité des identités de genre et de sexualité de manière simple et accessible. Leur modèle se divise en quatre axes : identité de genre, expression de genre, attirance sexuelle et attirance émotionnelle. Pour chacun de ces axes, trois flèches distinctes

sont proposées : une pour le « féminin », une pour le « masculin », et une « autre genre ». Le but est de déplacer le curseur sur la flèche pour situer son ressenti.

Dans le cadre de ce travail, nous avons adapté cet outil. Nous n'avons que trois axes : un pour l'identité de genre, un pour l'expression de genre, et un pour la perception de la voix. Au départ, un seul spectre allant du « masculin » au « féminin » était proposé pour chacun des axes. Mais lors du pré-test, réalisé par deux femmes trans, nous avons constaté que cela ne permettait pas d'exprimer toutes les identités. En effet, une des testeuses souhaitait décrire son identité de genre à la fois comme féminine, mais également masculine, ce que le spectre linéaire ne permettait pas de représenter. Ainsi, nous avons finalement gardé les trois flèches distinctes pour chaque axe, comme le propose la version du TSER (2015). Proposer des curseurs permet d'exprimer davantage de nuances qu'une catégorisation binaire. On peut ainsi rendre compte de la complexité et de la subtilité des ressentis liés au genre. Les anamnèses de chacun·es des participant·es figurent en annexe.

## **1.4. Conception du guide d'entretien**

Dans le cadre de cette recherche, c'est la forme de l'entretien guidé qui a été retenue (Rondeau, 2023). En effet, l'objectif n'était pas de recueillir un récit global ou partiel de vie, mais d'explorer pleinement une thématique cible : le rapport à la voix chez les personnes non-binaires et trans n'ayant pas engagé de transition vocale. Le guide d'entretien a permis d'orienter la discussion vers cette thématique, tout en laissant la possibilité aux participant·es de développer librement leur vécu et ressenti.

Le guide d'entretien a été conçu en concertation avec Dominique Morsomme et a été relu par Maxime Morsa, tous deux enseignant·es à l'Université de Liège. On parle ici de guide, et non de questionnaire, car il ne s'agit pas de questions fermées pouvant être traitées statistiquement. Le vécu des personnes doit être recueilli via une “méthode de production des données” plutôt qu'une simple “méthode de récolte des données” (Rondeau, 2023).

Pour structurer ce guide, j'ai suivi les étapes proposées par Rondeau (2023) :

- 1. Écrire toutes les idées** et questions issues de la réflexion personnelle et du cadre théorique
- 2. Regrouper et organiser les idées sous des rubriques thématiques** pour faire émerger des liens
- 3. Structurer** l'ordre des rubriques thématiques : l'entretien doit être naturel, interactif, respecter l'éthique de la personne pour obtenir un témoignage authentique.

4. Approfondir et clarifier les questions
5. Prévoir des questions de relances adaptées
6. Finaliser le guide et la conduite des entretiens

Un guide d'entretien n'est pas définitif ni exhaustif, mais une version finale doit être rédigée et sera ajustée si besoin. Selon les principes de non-directivité, aucun cadre rigide ne doit être imposé (Poupart, 2012). Il faut aussi concilier les contraintes de temps avec les différentes dimensions à explorer (Poupart, 2012). Ainsi, des choix ont dû être faits et des questions ont été enlevées entre les différentes étapes.

Une attention particulière a été portée à la formulation des questions posées. Elles sont larges, ouvertes, non suggestives, afin de ne pas orienter les réponses ni projeter une analyse prédéfinie. Le but est de “soulever des interrogations” plutôt que de poser des questions, sans attendre de réponse précise (Rondeau, 2023). Les questions de relances, quant à elles, dépendent des réponses données pour approfondir ou clarifier une idée.

Ce guide a été préalablement testé sur deux femmes trans ayant réalisé une harmonisation vocale. Même si leur parcours diffère de celui de la population cible, cela m'a permis de repérer certaines formulations à retravailler, d'évaluer la pertinence des questions, mais également de m'assurer que celles-ci ne soient ni intrusives, ni maladroites, ni ne portent atteinte aux personnes concerné·es. Enfin, cet exercice m'a aidée à me familiariser avec les entretiens qualitatifs, que je n'avais jamais expérimentés.

Ainsi, le guide d'entretien ciblait plusieurs thèmes : le rapport à la voix, le parcours de transition, la voix dans le parcours de transition, voix et société et le vécu social.

#### **1.4. Conduite des entretiens**

Quatre entretiens individuels ont été réalisés, d'une durée comprise entre 60 et 90 min. Les participant·es ont été rencontré·e une seule fois, dans un lieu choisi par iels : à leur domicile ou dans un espace privé (salle universitaire). C'est le domicile qui a été choisi par tous·tes.

Les enregistrements devaient tous être réalisés sur mon téléphone portable. Cependant, à la demande de certain·es participant·es, un dictaphone non connecté à internet a été utilisé, afin d'éviter tout risque de mise en ligne. Les enregistrements réalisés avec le téléphone ont immédiatement été transférés sur un espace de stockage sécurisé (plateforme DOX), puis supprimés dès la retranscription terminée.

Dans un entretien qualitatif, le chercheur joue un actif dans la production des données (Rondeau, 2023), et ne se limite pas à récolter des propos. Il s'agit de soutenir l'expression des idées, d'approfondir et clarifier les points de vue et ce qui fait sens pour les personnes (Poupart, 2012).

Ainsi, j'ai appliqué plusieurs conseils donnés par Poupart (2012), tels que : ne pas imposer sa manière de penser ; Laisser le participant aborder la question selon ses propres termes. ; Maintenir une écoute active ; Respecter les temps de silence et ne jamais forcer une réponse ; Reformuler les idées évoquées pour vérifier la compréhension : permettant d'augmenter la validité de l'interprétation qui sera réalisée.

## **1.5 : Outils d'analyse**

L'analyse a été menée selon la méthode **thématique** décrite par Braun et Clarke (2006), choisie pour sa flexibilité et sa capacité à fournir un compte rendu riche et détaillé des données. Cette méthode permet une analyse solide, théoriquement et méthodologiquement.

Nous l'avons vu, peu de recherches sont disponibles à propos du vécu des personnes trans et non-binaires n'ayant pas réalisé d'harmonisation vocale. J'ai adopté une posture exploratoire. Ainsi, l'analyse thématique a été menée de **manière plutôt inductive et sémantique** : les thèmes ont émergé directement du discours, sans cadre théorique imposé, et l'analyse s'est basée sur le discours des participants (Braun et Clarke, 2006). Dans l'analyse des résultats, la première étape a été l'organisation des propos et la seconde l'interprétation, avant la mise en lien avec la littérature (Braun et Clarke, 2006).

Les différentes phases de l'analyse thématique proposées par Braun et Clarke (2006) ont été suivies :

- **Phase 1 : se familiariser avec les données** : j'ai écouté les entretiens activement plusieurs fois pour me familiariser avec les éléments. Une fois les verbatims rédigés, ils ont également été relus plusieurs fois.
- **Phase 2 : génération des codes initiaux** : les verbatims ont été codés et les informations intéressantes ont été rassemblée dans un tableau
- **Phase 3 : recherche de thèmes** : les codes ont été rassemblés en thèmes potentiels
- **Phase 4 : révision des thèmes** : certains thèmes ont été gardé et d'autres écartés
- **Phase 5 : définir et nommer les thèmes de l'analyse**
- **Phase 6 : production du rapport**

Ce processus n'a pas été linéaire mais plutôt itératif, avec des allers-retours entre les différentes phrases. Des retours en arrière ont été plusieurs fois nécessaires.

Par « thème », les auteurs expliquent qu'un thème va mettre en évidence un élément important des données par rapport à la question de recherche. Il constitue un certain niveau de réponse structuré ou de signification dans l'ensemble du corpus (Braun et Clarke, 2006). Il ne dépend pas nécessairement de la quantité d'informations qu'il regroupe, mais capture quelque chose d'important par rapport à la question de recherche.

# RÉSULTATS

Pour rédiger cette partie résultats, une analyse transversale est choisie. Celle-ci permet de mettre en évidence la diversité des points de vue des participant·es concernant : le rapport à la voix, à son harmonisation et à son inscription dans le parcours de transition. Leurs représentations varient selon leurs vécus, leur histoire personnelle et leurs rapports aux contraintes sociales. Pour rappel, la question de recherche est la suivante : *Quels sont les représentations et les sentiments éprouvés par les femmes trans et les personnes non-binaires n'ayant pas réalisé d'harmonisation vocale ?* Les verbatims et tableaux codés sont présents en annexe.

## 1. Présentation des participant·es

Le recrutement ne nous a pas permis d'avoir autant de participant·es que souhaité. En effet, seules trois personnes sont allées au bout de l'étude. Parmi les six autres contactées, trois ont préféré annuler l'entretien prévu, deux n'ont plus donné suite et une a répondu trop tardivement pour pouvoir être incluse. Nous allons maintenant voir les différents profils des participant·es.

### 1.1. Sofia

Sofia se définit comme une femme transgenre et utilise le prénom : *elle*. Âgée de 25 à 35 ans, elle travaille dans le milieu ouvrier. Son anamnèse montre une identité et une expression de genre majoritairement “féminine”, et “autre” ; une perception de la voix majoritairement “masculine” et légèrement activée pour “autre”.

Sa transition a débuté il y a environ 1 an et elle se considère encore au début du processus. Pour l'instant, elle n'a pas engagé de démarche d'harmonisation vocale, mettant en priorité sa transition vestimentaire et physique. Elle pense travailler sa voix plus tard, estimant que ce n'est pour l'instant pas le bon moment. Elle décrit sa voix comme grave, plutôt “masculine”, qui lui permet de masquer sa transidentité dans des endroits où elle n'est pas acceptée. À un moment cependant, l'incongruence entre voix / genre, empêchant le passing, sera problématique pour elle, notamment en raison du regard sociétal.

### 1.2. Camille

Camille se définit comme une personne trans non-binaire et utilise le prénom : *al*. Âgée de 45 à 55 ans, al travaille dans le milieu associatif militant. Son anamnèse montre une identité de genre “autre” activée au maximum, et pas du tout activé pour “féminine”, et “masculine”; une expression de genre majoritairement “féminine”, et très légèrement “masculine”; une perception de sa voix majoritairement “masculine”, mais aussi légèrement “féminine”.

Al a fait son coming out non-binaire il y a environ cinq ans. Al n'a pas réalisé d'harmonisation vocale et ne souhaite pas le faire. Depuis sa transition, al considère que son existence dans l'espace public est politique. L'ambiguïté créée par sa voix perçue comme “masculine” et son expression de genre “féminine” est assumé, et participe selon al à la visibilisation de la non-binarté dans l'espace public.

### **1.3. Lune**

Lune : se définit comme une femme transgenre et utilise le prénom : *elle*. Âgée de 18 à 25 ans, elle est étudiante à l'université. Son anamnèse montre une identité de genre activée au maximum pour “féminine” et légèrement “masculine”; une expression de genre majoritairement “féminine” et légèrement “masculine”; et une perception de la voix majoritairement “masculine” et un peu activée pour “féminine”.

Elle a fait son coming out trans il a six ans et à débuter sa transition il y a cinq ans. Elle accorde beaucoup d'importance à sa voix, qu'elle considère comme le reflet de son identité et de sa personnalité. Elle refuse de se conformer aux normes et de modifier des éléments d'elle-même qu'elle apprécie. Elle n'a pas réalisé d'harmonisation vocale et ne compte pas en faire, mais ne se ferme pas totalement les portes si l'envie lui dit un jour. Toucher à sa voix l'inquiète, tant elle reflète qui elle est. Sa voix, perçue comme “masculine”, participe à la visibilisation de la transidentité et contraste avec son passing physique jugé plutôt “féminin”.

## **2. Analyse de résultats**

### **2.1. Rapport à la voix**

Le rapport à la voix, qu'il s'agisse de la leur ou celle des autres, diffère fortement entre les participant·es. L'importance qui lui est donnée, la manière dont elle est perçue et son impact sur l'identité et le genre ne sont ni linéaires, ni uniformes. Nous allons expliciter ces différentes perceptions dans la partie suivante.

#### ***2.1.1. Notre voix et celles des autres : reflet de notre identité et importance accordée***

Le rapport à la voix et sa dimension identitaire sont vécus différemment selon les personnes. Elle peut être une composante importante de l'expression de soi (Lune, Camille), ou occuper une place secondaire (Sofia).

La voix est perçue par Lune comme un élément central de l'identité : “*ma voix, c'est moi*” (P3-68). Elle adore chanter, et accorde une attention particulière à sa voix et à sa manière de parler. Cet élément serait aussi important pour elle que la manière de s'habiller. Elle accorde également de l'importance à la voix des autres, y cherchant des indices sur leur personnalité. Modifier sa voix pourrait, selon elle, perturber quelque chose de fondamental dans son identité.

Camille, partage en partie cette vision, mais insiste sur l'aspect communicationnel de la voix. Ayant l'habitude de parler en public, al souligne son rôle dans la transmission d'un message et son impact. Camille apprécie l'ambiguïté que sa voix grave apporte à son identité non-binaire, qui suscite questionnement chez certain·es, et qui “*va bien*” à son identité (Camille, 45).

Sofia, à l'inverse, explique ne pas prêter beaucoup attention à sa voix, mais plus à son physique : “*j'ai plus l'habitude de me voir que de m'entendre*” (Sofia, 7-8). Elle dit ne pas aimer s'entendre, un ressenti qu'elle sait partagé par beaucoup, mais qu'elle attribue, dans son cas, à son incongruence vocale et à sa dysphorie de genre.

Nous voyons ici que ces positions contrastées traduisent des rapports différents à la voix.

### **2.1.2. Perception “masculine de la voix”, mais pas systématiquement**

La perception de leur voix comme “*plutôt masculine*” est commune à tous·tes, bien que cela ne soit pas toujours partagé par leur entourage. Camille est souvent genre·e au masculin par sa voix, ce qu'al accepte pleinement : “*souvent quand les gens juste m'entendent, ils vont catégoriser ma voix vraiment comme masculine*” (P2-265). Cependant, une personne de son entourage lui aurait dit que sa voix n'est pas “stéréotypiquement masculine” : “*Ce n'est pas une voix typiquement féminine, mais pour moi, tu ne sonnes pas comme une voix mâle*” (P2-271). Al raconte avoir vécu une expérience similaire : en entendant la voix d'un·e inconnu·e dans la rue, al a caractérisé sa voix comme “masculine”. Mais en voyant la personne, al s'est rendu·e compte que son expression de genre était plutôt “féminine”. Et sa voix, après l'avoir vue, sonnait plus “féminine”. Avec ces expériences, Camille constate que “*la perception même du genre de la voix peut vraiment être influencée par la vision complète qu'on peut avoir de la personne*” (P2-281). Lune explique avoir reçu des commentaires semblables : même si sa voix est grave, on lui dit parfois qu'elle ne correspond pas aux stéréotypes masculins. En effet, depuis sa transition, elle se sent plus libre de jouer avec les intonations, pouvant influer sur la féminité

de sa voix : “*je qualifierai ma voix de plutôt masculine, même si je pense qu'on y retrouve quand même des traits... une mélodie et des traits plutôt féminins*” (Lune, 79-80).

On voit ici que Lune, même si elle n'a pas harmonisé sa voix, a modifié légèrement certains paramètres de celle-ci. Sofia mentionne, quant à elle, une tendance à davantage aller chercher les aigus, sans fournir un effort conscient, malgré une tonalité grave appréciée. Camille indique également ne pas modifier volontairement sa voix, al précise toutefois : “*je pense qu'effectivement dans la prosodie, dans la manière de parler, j'ai plus tendance à varier plus la hauteur quand je m'exprime qu'avant. Mais ce n'est pas quelque chose sur lequel j'ai travaillé*” (Camille, 208-210). Bien qu'aucun·e des trois participant·es n'ait entrepris d'harmonisation vocale, quelques légères modifications sont observables dans leur manière de parler. Ces ajustements semblent être des habitudes acquises.

### **2.1.3. Incongruence vocale acceptée**

Une incongruence entre voix et genre est vécue par les participant·es. Cependant, elle ne l'est pas de la même manière pour tous·tes : elle peut être revendiquée comme un choix identitaire ou être perçue comme quelque chose à corriger. Camille et Lune s'inscrivent dans cette première approche et assumment complètement leur incongruence vocale. Pour Camille, dont l'expression de genre est perçue comme féminine, cette ambiguïté est assumée et même recherchée : “[...] *le reste de mon expression de genre [hors voix] est perçue comme plutôt féminine (car c'est ce que je préfère), mais mon identité de genre est clairement non-binaire, donc garder une voix plutôt masculine, cultive cette ambiguïté [...] que je trouve qui va bien à mon identité*” (Camille, 42-45). Elle apprécie le trouble que cela peut susciter, y voyant une occasion de questionner les représentations de genre. Lune adopte une posture similaire, voyant dans cette dissociation une liberté vis-à-vis des attentes sociales.

Sofia, en revanche, envisage une harmonisation vocale dans le futur. Si, pour l'instant, son incongruence vocale ne la dérange pas, elle anticipe pour la suite : “*le physique va plus coller avec la voix*” (Sofia, 38). Elle reporte cependant ce changement à plus tard, expliquant que ce n'est pas le moment pour elle. Elle observe chez d'autres personnes trans, que la congruence voix / genre “*sonne mieux*” et pense que ce travail vocal pourrait renforcer son passing. Pour elle, l'incongruence vocale n'est pas une revendication identitaire ou politique, mais une étape intérmédiaire dans son parcours de transition.

### **2.1.4. Regard porté sur l'incongruence d'autrui**

De manière générale, l'incongruence vocale n'est pas jugée problématique par les participant·es quand il s'agit d'autrui. Ce positionnement semble lié à une sensibilisation aux questions de genre et à une remise en question des stéréotypes normatifs. Camille explique qu'el ne mégenera pas quelqu'un à cause de sa voix, ce qu'el relie à son militantisme et ses connaissances. Sofia montre la même acceptation, en précisant qu'il s'agit d'une vision globalement acceptée dans le milieu queer : “[...] dans le milieu queer, on sait, on accepte sans problème, c'est plus par rapport au reste du monde on va dire... où là, ça change quoi” (Sofia, 50). Lune rejoints cette idée en disant que le milieu queer est plus “safe”.

De plus, elle va plus loin en insistant sur la nécessité de distinguer voix et genre aujourd'hui. Selon elle, même si la voix est forcément analysée à la première rencontre, celle-ci ne doit plus conditionner automatiquement l'attribution d'un genre : “ça veut pas dire que ça doit aller ensemble forcément [...] là où on doit changer aujourd'hui, c'est que si ça colle pas [à ce qu'on s'attend à avoir] c'est pas grave en fait !” (Lune, 44-46). Les avis des participant·es traduisent une volonté de promouvoir une approche plus inclusive dans les interactions sociales.

#### **2.1.5. Conclusion**

Ainsi, la place de la voix varie selon les participant·es. Parfois considérée comme un marqueur identitaire et parfois relayée au second plan, son importance modifie les choix qui vont être faits. Quelques modifications vocales sont présentes de manière implicite. Si l'incongruence vocale n'est pas perçue comme problématique chez autrui, elle peut toutefois influencer le passing.

### **2.2. L'harmonisation vocale**

Les idées évoquées dans la partie précédente ouvrent la question de l'harmonisation vocale. Elle est comprise ici comme l'ensemble des techniques visant à rapprocher la perception vocale de l'identité de genre souhaitée, que ce soit par la logopédie ou la chirurgie. Envisagée par certain·es comme le moyen d'obtenir une cohérence globale, pour d'autres, il ne s'agit pas d'une étape nécessaire, soit parce que l'incongruence vocale est assumée, soit parce qu'elle ne provoque pas de dysphorie. Les expériences des trois participant·es illustrent ces différents parcours.

#### **2.2.1. Représentations et motivations**

Pour Sofia, l'harmonisation vocale est une étape qu'elle envisage de plus en plus. Elle trouve que ça “*donne mieux*”, et y voit un moyen d'obtenir une cohérence globale entre corps

et identité, pour que l'ensemble soit “*entier, sans décalage*” (Sofia, 45). Elle la juge importante pour le passing, objectif qu'elle souhaite atteindre, et considère que le processus n'est pas insurmontable, ce qui renforce son envie de se lancer.

Camille a également questionné sa voix au début de sa transition et s'est renseigné·e sur les techniques possibles, notamment via internet. Cependant, une fois son identité non-binaire affirmée, al a choisi de ne pas la modifier : “*quand tous les éléments par rapport à mon identité de genre se sont bien cristallisés, je me suis dit bah non en fait, ça fait sens pour moi [...] il y a quelques petites choses que j'ai changé sur mon apparence physique, mais la voix ne doit pas nécessairement en faire partie*” (Camille, 76-80). Ce choix s'inscrit dans une cohérence personnelle et al ne prévoit pas d'effectuer de transition plus tard. Pour al, l'harmonisation vocale n'est pas une étape nécessaire et ce choix est pleinement assumé.

Lune, de son côté, a suivi un chemin similaire, elle a questionné sa voix en début de transition, et surtout l'influence des normes sociétales sur ce questionnement. Finalement, elle a refusé de se forcer à changer un aspect parce qu'il ne génère pas de dysphorie chez elle. Néanmoins, elle précise rester ouverte à une harmonisation vocale dans le futur si ses envies évoluent. Cela traduit une flexibilité dans sa transition, qui n'est pas un processus figé pour elle.

### **2.2.2. Obstacles, et limites perçues**

Plusieurs freins à l'harmonisation vocale ont été évoqués lors des entretiens, qui expliquent en partie qu'iels n'en aient pas réalisé. Tout d'abord, la transition vocale apparaît moins accessible que d'autres étapes. Sofia trouve que les ressources sont limitées et davantage centrées sur la transition physique : “*J'ai l'impression qu'il y a plus de connaissances partagées sur le physique, et qu'on connaît moins la voix*” (Sofia, 148-149). En ce sens, elle juge certaines modifications physiques plus accessibles et faciles à entreprendre. Elle souligne également d'autres obstacles au travail vocal, comme le coût et le temps requis.

Lune partage ce constat du manque de connaissances sur les méthodes existantes. Elle exprime surtout une forte crainte de “perdre” sa voix dans le processus : “*Je veux pas la perdre ma voix, j'ai trop peur que ça... que ça casse un truc tu vois.*” (Lune, 68). Elle insiste sur le fait qu'harmoniser sa voix représente un vrai travail, plus exigeant qu'il n'y paraît.

Camille, quant à elle, se dit impressionnée par l'efficacité des techniques observées chez d'autres ou via des ressources en ligne : “*d'un point de vue technique, j'ai été assez bluffé·e, impressionné·e par ce que les techniques vocales permettaient de réaliser*” (P2-85). Et précise que cet aspect technique ne joue aucun rôle dans son choix de ne pas harmoniser sa voix.

Ainsi, les freins évoqués relèvent de contraintes matérielles ou techniques, mais pas seulement. Ils engagent aussi le rapport intime à la voix, et la peur de l'altérer. Ces aspects

contribuent à expliquer pourquoi, les participant·es préfèrent différer ou éviter l'harmonisation vocale.

### ***2.2.3. Rôle de la congruence vocale dans le passing***

En effet, malgré leurs différents positionnements, tous·tes s'accordent pour reconnaître le rôle de l'harmonisation dans le passing et dans la perception sociale du genre. Sofia souligne que ça “*donne mieux*” (Sofia, 45), et Camille reconnaît qu'une voix correspondant à l'expression de genre souhaité est souvent recherchée par les personnes trans binaires pour être genrées correctement. Cela montre que, même si elle n'est pas perçue comme nécessaire par chacun·e, la portée sociale de la congruence est bien prise en compte et intégrée dans leur représentation.

### ***2.2.4. Conclusion***

L'harmonisation vocale apparaît comme une dimension modulable de la transition : évaluée selon les besoins de chacun·es, les craintes, et le rapport entretenu avec la voix. Cette harmonisation vocale s'inscrit dans un processus de transition plus large qui prend en compte d'autres aspects. Nous allons maintenant voir la manière dont les participant·es conçoivent et construisent leur transition de manière plus globale.

## **2.3. Parcours de transition**

Il semblait important et nécessaire d'interroger les participant·es sur leur rapport au parcours de transition, afin de comprendre comment la voix s'inscrit dans une trajectoire plus large. En effet, la voix n'est pas un élément isolé : elle fait partie d'un ensemble de décisions et d'étapes qui reflètent la manière dont chaque personne adapte sa transition à son identité, ses envies et ses contraintes.

### ***2.3.1. Notion de point de confort***

Dans la description de leur parcours de transition, la notion de point de confort n'a été formulée explicitement que par Camille. Elle propose une notion différente, celle d'un curseur à placer sur le spectre de l'expression de genre, pour être confortable avec l'image qu'on se renvoie à soi et aux autres. En effet, al explique que la transition renvoie à la perception de notre genre par les autres, soit à l'expression de genre. La société, qu'al décrit comme binaire, va utiliser des indices pour catégoriser les personnes comme “féminines” ou “masculines”.

Concernant le processus de transition, al aborde alors la notion de “point de confort”, défini comme le fait “[d’]aller vers un point où on se sent confortable avec l'image qu'on renvoie aux autres, et l'image qu'on se renvoie à soi dans le miroir” (Camille, 140-142). Il s’agit d’un équilibre à trouver.

Dans son propre parcours, cette recherche d’équilibre l’a conduit·e à conserver sa voix grave, en cohérence avec son expression de genre souvent perçue comme féminine et son identité non-binaire. L’harmonisation vocale n’a donc pas été nécessaire pour atteindre ce point de confort, la voix ici représente son identité sans être conformée aux attentes genrées.

### **2.3.2. Liberté et pluralité des parcours**

Tous·tes sont d'accord pour dire que les parcours de transitions sont individuels, pluriels, évolutifs et construits selon les désirs et les envies personnels. Camille souligne qu'historiquement, l'accès aux soins était conditionné à une transition complète d'un genre à l'autre. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas, ce n'est plus obligatoire de réaliser toutes les interventions pour se conformer entièrement aux attentes sociétales. Pour al, ce changement constitue une avancée majeure et un gain de liberté.

Lune illustre bien cette liberté. Grâce aux personnes qu'elle a rencontrées, elle a pris conscience qu'elle pouvait façonner sa transition comme elle le souhaitait, selon ses envies et ses besoins, sans suivre de modèle prédéfini. Elle insiste sur le caractère ouvert de la transition : ses choix peuvent évoluer avec le temps et ne sont pas figés. Poursuivant cette logique, si elle ne souhaite pas harmoniser sa voix pour l'instant, elle se laisse la possibilité de le faire un jour si elle en a envie. Sofia, partage cette vision d'un processus “*continu*”, sans début ni fin.

### **2.3.3. Progression et priorisation des étapes**

Le rythme et la priorisation des étapes sont également individuels. Lune a choisi de réaliser une transition progressive, en prenant le temps de se questionner avant d'entreprendre quelconque changement. Pour elle, ce temps d'attente et de réflexion faisait partie intégrante du processus, ce qui a parfois déconcerté son entourage familial, surpris de ne pas voir de changements immédiats après son coming out : “ils ont pas forcément compris [...] pourquoi je voulais transitionner alors que je changeais rien, enfin quasiment rien” (Lune, 195-197).

Sofia, à l'inverse, exprime beaucoup d'impatience et le désir de “tout” avoir. Elle reconnaît cependant que ses envies sont contraintes par leur faisabilité. Elle suit alors une approche plus structurée, parfois semblable à des objectifs à cocher. La transition vestimentaire étant pour elle accomplie, elle souhaite maintenant prioriser la transition physique avant la

transition vocale : “*il y a des petits trucs où ça fait un peu check-list. Je pense que j’ai envie de cocher beaucoup de choses [...] Dans mon cas, là maintenant, il y a des trucs où je me dis : ah ça s’est coché, il y a des trucs que j’aimerais cocher, et des trucs ou je me dis : peut-être pas tout de suite*” (Sofia, 158-166). Son approche montre une vision de la transition avec des étapes hiérarchisées. Cependant, elle se laisse la possibilité de reporter certains éléments à plus tard.

#### ***2.3.4. Place de la voix dans le parcours de transition***

Pour Camille et Lune, la voix n'est pas prioritaire dans le parcours de transition, tant que la personne arrive à atteindre son point de confort. Ils intègrent la voix dans un ensemble plus large de choix identitaires, et celle-ci n'a pas besoin d'être modifiée pour trouver un équilibre. Sofia adopte une approche différente : elle y voit une étape importante mais retardée à plus tard, en attendant que d'autres priorités soient abouties. Ainsi, pour elle, si la voix n'est pas prioritaire pour l'instant, elle peut le devenir plus tard.

Dans le processus de la transition, la place de la voix n'est pas laissée au hasard. Elle s'insère dans un équilibre à trouver, entre envies, besoins et possibilités. Les idées évoquées ici complètent la partie précédente. La voix ne peut pas être analysée de manière isolée mais doit être prise dans le contexte global de transition ; cela confirme également qu'il n'existe pas de modèle unique.

### **2.4. Normes, militantismes et politique**

La voix doit également être interprétée selon le rapport de chacun·e avec les normes sociétales. Il était important de comprendre l'influence de la société sur le choix des participant·es ainsi que leur rapport à celle-ci.

#### ***2.4.1. Influence du regard social***

Pour Sofia, son incongruence vocale ne constitue pas un problème en soi, mais la dérangerait “*surtout par rapport au regard des autres*” (Sofia, 42). Elle anticipe le fait que l'incongruence puisse paraître inhabituelle, dans un contexte où la congruence voix / genre reste la norme. Lune, de son côté, explique que si elle a envisagé une modification vocale, c'est également à cause des attentes sociales et des remarques qui en découlent. Cependant, elle refuse de céder à ces pressions normatives implicites : “*j'ai pas envie de me conformer aux*

*normes et j'ai pas envie de leur faire plaisir*" (Lune, 158). Le regard social, chez elle, renforce sa décision de conserver son incongruence vocale.

Sofia met en évidence une autre facette de cette influence : celle où la société agit comme un frein, avec la crainte de la transphobie. Dans certains contextes, comme à son travail, où la transidentité n'est pas bien acceptée, sa voix masculine lui permet de "*se fondre dans la masse*" (Sofia, 100) et de masquer sa transidentité. Sa voix prend ici un rôle protecteur face à un environnement peu sécurisant. Cet argument retarde son harmonisation vocale, par crainte des discriminations liées au regard social.

Camille, pour sa part, déplore le fait que certaines interventions sont réalisées non pas à cause d'un inconfort personnel, mais pour répondre aux attentes de la société, qui ne parvient pas à les percevoir autrement à cause de caractéristiques genrées. Dans cette perspective, la modification vocale n'est pas seulement un choix individuel, mais une réponse aux contraintes implicites imposées par la société, qui conditionnent la reconnaissance du genre à certains marqueurs, dont la voix fait partie.

#### **2.4.2. Refus des normes et militantisme**

Lune illustre une posture de refus des normes sociétales en refusant de modifier sa voix, qui ne cause pas de dysphorie chez elle : "*j'ai refusé de me forcer*" (Lune, 98). Elle conteste ces normes imposant qu'une expression de genre féminine soit associée à une voix féminine : "*j'ai pas envie de faire plaisir à ces gens, que je ne connais ni d'Ève ni d'Adam, [...] qui vont me voir avec une expression de genre très féminine, et donc une voix qui va aller avec et donc ça va leur faire plaisir que tout rentre dans le moule. Mais en fait [...] j'ai pas du tout envie de ça*" (Lune, 158-162).

Pour elle, ne pas harmoniser sa voix est un acte militant contre les discriminations, au même titre que porter occasionnellement des vêtements stéréotypés masculins. Elle revendique le droit à un parcours de transition qui ne va pas la faire "*rentrer dans les clous*" (Lune, 203), que ce soit physiquement, vocalement, vestimentairement, ou autre. Ce refus de conformité est affirmé et fait partie intégrante de son identité.

Camille partage également cette posture de non-conformité, mais selon une perspective différente : en refusant de se positionner dans un genre binaire : "*j'ai décidé de ne pas choisir*" (Camille, 100). Pour al, son existence dans l'espace public en tant que personne non-binaire est politique : "*Le fait d'avoir une personne non-binaire, qui se revendique comme tel·le, et qui peut créer une ambiguïté dans la perception que peuvent avoir les gens du genre, c'est un acte*

*politique qui peut faire bouger les lignes*” et questionner les normes établies. Cependant, al est totalement en paix avec la perception de sa voix comme masculine, ce choix n'est pas perçu comme un sacrifice qui serait fait pour la cause, “*le fait [...] de dire que je ne vais pas travailler sur ma voix [...] ce n'est pas qu'en fait j'aurai quand même voulu le faire, mais je le fais pas parce que je suis militant·e*”, il résulte avant tout d'un besoin personnel, et ne répond pas uniquement à un engagement militant.

Lune adopte également cette dimension politique, sa voix étant un outil de visibilité et d'affirmation de l'identité trans. De plus, elle estime que le fait de ne pas harmoniser sa voix a eu un effet positif sur son militantisme, en impactant sa manière de penser et ses choix de vies. Camille explique aussi que sa voix participe à la visibilité de la non-binarité dans l'espace public.

#### **2.4.3. Conclusions**

Nous voyons ici que la voix, au-delà de sa dimension personnelle, est régie par des normes et des attentes sociales. Le regard extérieur peut inciter à la congruence voix/genre à travers ses normes implicites, où être un frein quand la transphobie impose des stratégies de protection (Sofia).

La voix peut aussi dépasser sa fonction de communication pour devenir un moyen d'affirmation de l'identité, de résistance face aux pressions sociales, et de visibilisation de la diversité des identités (Camille et Lune).

### **2.5. Interactions sociales liées à la voix**

Les interactions sociales révèlent de manière directe l'impact de la voix sur la manière dont les participant·es sont perçu·es au quotidien. On oscille entre expériences négatives via notamment des discriminations, mais aussi des expériences parfois positives. Cette partie va essayer de démontrer les conséquences de cela et les stratégies d'adaptations mises en place.

#### **2.5.1. Discriminations liées à la voix**

Sofia raconte avoir subi des discriminations par rapport à son identité de genre : “*j'ai déjà eu des réflexions négatives parce que je suis pas dans le rôle attendu. Du coup c'est en même temps sexiste et transphobe*” (sofia, 195). Pour elle, sa voix joue un rôle important dans le mégenrage subit : “*Je pense que [ma voix] participe au passing plutôt masculin chez moi. Et du coup, je pense que ça participe, mais que c'est pas le truc principal. Mais je sais que des gens ont plus de mal à me genrer correctement à cause de ça*”. (Sofia, 179-181). Ces

expériences, pour elle, relèvent à la fois du sexism et de la transphobie. Lors de certains événements, son identité est même niée. Elle raconte que récemment chez le coiffeur, on lui a refusé le tarif “femme”.

Lune, rapporte également des discriminations récurrentes. Parmi celles-ci, des remarques culpabilisantes sur le fait de conserver une voix perçue comme “masculine”, faites par des personnes qui considèrent ce travail comme facile à réaliser : *“les gens ne se rendent pas compte, on a l'impression qu'aujourd'hui avec les avancées, c'est anodin de faire ce travail-là, mais en fait non [...] c'est un vrai travail !”*. Son identité de femme trans est remise en question quand elle ne répond pas aux normes attendues, qu’elles soient physiques ou vocales : *“On m'a souvent demandé ‘mais est-ce que tu serais pas plutôt non-binaire?’ mais non je me considère vraiment comme une femme trans, même si je garde parfois une expression de genre un peu masculine”* (Lune, 211-213). Pour elle, ces réactions la confortent dans sa décision de refus des normes sociales.

### **2.5.2. La voix chez elle·eux : révélatrice ou masque de la transidentité**

L’incongruence vocale peut, dans certains cas, apparaître comme le révélateur de la transidentité. Pour Lune, qui bénéficie d’un bon passing physique et d’une expression de genre souvent perçue comme féminine, c’est souvent sa voix qui indique sa transidentité. Les réactions peuvent alors être très vives et brutales. Elle reçoit le plus souvent les insultes ou des moqueries.

En revanche, pour Sofia, l’enjeu est inversé. Comme on l’a déjà vu, garder sa voix “masculine” peut être un moyen de se protéger contre les violences dans certains contextes. En effet, son expression de genre n’étant pas toujours perçue comme féminine, son identité trans peut encore être cachée dans certains espaces de vie. Pour elle, la transphobie limite la possibilité pour les personnes de transitionner librement : *“je pense qu'il y aurait beaucoup plus de gens qui transitionneraient si c'était un peu un monde idéal, un endroit où tout le monde est ok avec ça”* (Sofia, 116-117).

### **2.5.3. Stratégies de réponse face au mégenrage et aux remarques négatives**

Concernant les réactions, celles-ci diffèrent selon le contexte, l’interlocuteur·ice et le niveau de sécurité perçu. Sofia préfère ne pas corriger le mégenrage de quelqu’un qu’elle ne connaît pas, sauf si elle estime que cette personne devrait *“faire attention”* (Sofia, 210). De

plus, en cas de mise en danger, elle ne corrigera pas non plus de la personne, privilégiant alors sa sécurité.

Lune adopte également ce comportement prudent concernant les remarques négatives sur son identité trans. Si elle n'est pas entourée, elle ne réagira pas, par crainte des violences éventuelles. En revanche, si elle se sent en sécurité, elle répliquera fermement : “*si je suis très bien entourée et que j'ai la possibilité de répondre, je vais répondre [...], et je peux très vite partir au quart de tour, et dire quelque chose, parce que je s'en suis fière, je revendique mon identité !*” (Lune, 282-284).

Camille, de son côté, est plus détachée par rapport à sa non-binarité. Iel accepte totalement l'usage des pronoms “il” et “elle”, même si sa préférence est le pronom “al”. Cependant, si au cours d'une même interaction, quelqu'un lea genre volontairement de la même manière, ça lui posera problème : “*Mon identité est fermement non-binaire, donc ça ne m'agresse pas ou me perturbe pas spécialement si les gens me genre à certains moments masculins et à certains moments féminins. Si quelqu'un avec qui j'ai une interaction continue venait à me genrer systématiquement, de manière volontaire, au masculin, je pendrais vraiment ça comme une volonté de nuire*” (Camille,225-229). Al précise qu'au téléphone, où son expression de genre n'est pas visible, il est “*tout à fait normal*” qu'iel soit genré systématiquement au masculin et al l'accepte totalement.

Camille observe parfois l'interrogation silencieuse de ses interlocuteur·ices, par rapport à l'ambiguïté créée par son expression de genre, mais choisit de n'intervenir que lorsque cela peut être utile : “*si c'est dans un contexte où il peut y avoir vraiment une opportunité de faire bouger un peu les choses, [...] un petit moment didactique, ça peut se faire*” (Camille, 258-259). Elle ne souhaite pas se lancer dans une explication s'il s'agit d'une interaction purement sociale et fugace, n'ayant pas toujours l'envie ou l'énergie d'expliquer cela à tous·tes. Lune adopte une logique similaire : elle explique son point de vue si l'ouverture au dialogue est présente, mais l'interrompt immédiatement face à un mépris ou des moqueries : “*maintenant, si c'est quelqu'un qui va se moquer de moi ou me faire de nombreuses réflexions, là ça peut très vite m'énerver*” (Lune, 314-315). Elle dit commencer à perdre patience et devient moins disposée à la discussion. Pour se protéger, elle pourra clore la discussion si la personne n'écoute pas ou la discriminé : “*Je ferme la discussion directe [...] je vais pas perdre mon temps à l'expliquer à quelqu'un de bête qui ne cherche pas à comprendre mon point de vue. Je sais pas.. J'essaye vraiment de plus laisser à la personne la possibilité de m'atteindre*” (Lune, 319-321).

#### **2.5.4. Expériences sociales positives**

Toutes les interactions sociales ne sont pas négatives. Camille explique avoir eu la chance de n'avoir que très peu de réactions négatives par rapport à sa transition. Al évoque des échanges bienveillants avec des enfants, sans filtre, qui s'interrogent : “*en fait tu ressembles à une madame mais tu parles comme un monsieur*” (Camille, 95-97). Le fait qu'ils posent des questions lui donne la possibilité de donner une réponse et d'expliquer, contrairement aux adultes qui se questionnent, sans le verbaliser. Lune raconte aussi avoir des interactions très positives avec certaines personnes qui viennent aborder le sujet de son incongruence vocale avec elle. Même si elle juge souvent la chose « mal formulée », elle va expliquer son point de vue et ouvrir le dialogue.

#### **2.5.5. Conséquences : blessures et appréhension**

Lune explique que les réactions négatives sur sa transition, et donc également sur sa voix, peuvent fortement la blesser. Ce vécu a nourri une certaine appréhension à l'égard des premières rencontres. Elle s'attend systématiquement à une réaction, positive ou négative, et en vient à les appréhender, ce qui peut l'amener à éviter certaines interactions : “*parce que des fois, j'ai pas envie en fait. Des fois j'ai pas envie de devoir me justifier. J'ai, j'ai pas envie d'entendre leurs réactions*” (Lune, 248).

Sofia dit également avoir été agacée par des réactions négatives. Elle mentionne une personne de son entourage qui la mégenre souvent, et elle exprime une forme d'agacement face à cela : “[il] me mégenre souvent, même si je lui rappelle et qu'il s'excuse, il a du mal à me genrer correctement et c'est relou...” (Sofia, 181-183).

#### **2.5.6. Conclusion**

Les interactions sociales mises en évidence par les participant·es montrent que la voix est un élément particulièrement exposé au jugement, et influence la manière dont les participant·es sont génér·es et traité·es. Elle peut être à l'origine de discriminations ou de mégenrages, en révélant la transidentité, ou au contraire en la masquant dans certains contextes.

Face à cela, chacun·e développe des stratégies de réponse adaptées à son identité, son environnement et son rapport à la voix. Certain·es font le choix de corriger, en utilisant ces situations pour sensibiliser ou au contraire, certain·es ferment le dialogue pour se protéger.

# DISCUSSION

## 1. Limites de l'étude

Cette recherche présente plusieurs limites qu'il convient de souligner.

D'abord, certaines parties des entretiens auraient pu être davantage approfondies. Comme le rappelle Poupart (2012), les entretiens qualitatifs ne permettent pas toujours d'aller aussi loin qu'on l'aurait souhaité. Cependant, dans ce travail, certaines idées mentionnées par les participant·es auraient gagné à être creusées par plus de questions de relances.

Le guide d'entretien s'est révélé parfois trop rigide. Une préparation plus souple comprenant plus de questions de relance aurait permis de mieux s'adapter aux éléments émis par les personnes, et de mieux saisir leur complexité. Cette limite est accentuée par mon manque d'expérience en recherche qualitative. Si les questions préparées étaient neutres, les relances improvisées l'étaient moins et pouvaient parfois influencer la réponse. Deux pré-test ont été réalisés, mais plus d'entrainement aurait permis d'améliorer la qualité des premiers entretiens. En effet, le troisième montre une meilleure dynamique d'échange.

La petite taille de l'échantillon est aussi une limite non négligeable. Elle peut s'expliquer par le faible pourcentage de la population répondant aux critères d'inclusion, mais également par la sensibilité et l'intimité du sujet, comme en témoignent le désistement de plusieurs personnes initialement intéressées. Il serait intéressant de comprendre plus précisément les raisons de ces désistements. De plus, ce petit échantillon limite la diversité des profils, même si les participant·es appartenaient tous·tes à tranche d'âge différente.

Le recrutement par bouche-à-oreille comporte par ailleurs un risque de biais : les personnes qui acceptent de participer peuvent être plus à l'aise avec le sujet et plus sensibilisées à ses enjeux, ce qui ne permet pas de refléter la diversité des parcours.

S'ajoute également une limite temporelle. Chaque participant·es n'a été rencontré·e qu'une seule fois. Or, le rapport à la voix et à l'identité est évolutif. Nous ne nous centrons ici que sur une période de vie des participant·es.

La place du chercheur dans une démarche qualitative doit être interrogée. Mon implication personnelle, ma façon de reformuler les questions ou les propos des personnes ont probablement eu un impact sur les réponses recueillies (Poupart, 2021). Malgré la volonté de

rester neutre, cette posture n'est jamais totalement sans effet. De plus, cette position a pu influencer le codage des informations, processus subjectif.

Enfin, un biais de désirabilité sociale peut être présent. Les participant·es peuvent avoir répondu en fonction de ce qu'iels pensaient être attendu, notamment sur un sujet normatif comme la voix et le genre.

## 2. Analyse des résultats

La voix est aujourd’hui un marqueur socialement genré et influe sur la perception de notre genre. Au-delà de sa dimension acoustique, elle incarne un vecteur identitaire, d’émotion, mais aussi un positionnement politique. Les résultats présentés mettent en lumière la diversité des rapports à la voix, oscillant entre forte importance, indifférence, inconfort ou revendication. La discussion reprend les cinq objectifs de recherche et met les idées énoncées ci-dessus en lien avec la littérature existante. Le but ici est de dégager les implications pour la pratique logopédique.

Pour rappel, voici les différents objectifs formulés en début de recherche :

- Explorer le rapport des participant·es à leur propre voix
- Identifier les raisons pour lesquelles la transition vocale n'est pas envisagée
- Recueillir les critiques et réactions sociétales exprimant des attentes vocales genrées
- Repérer les stratégies de réponse envisagées par les répondant.es

### **2.1. Explorer le rapport des participant·es à leur propre voix**

Les résultats confirment que l'importance accordée à la voix varie fortement d'une personne à l'autre. Son rôle communicationnel important et sa place centrale dans l'identité ont été abordés, rejoignant ainsi l'analyse d'Abitbol (2015), qui décrit la voix comme une “*empreinte identitaire*” dotée d'un fort “*pouvoir fort sur l'autre*”, capable de modifier profondément la perception sociale. Cependant, elle peut être moins importante et reléguée au second plan pour l'instant.

Un élément marquant des résultats est le rapport ambivalent entre l'importance accordée à la voix est également la seule à envisager une harmonisation vocale. Nous voyons ici que la volonté de modifier sa voix ne repose pas uniquement sur le vécu intime de celle-ci, mais peut être influencée par le regard social.

Les autres participant·es accordent plus d'importance à la voix mais refusent toute modification vocale, revendiquant une liberté face aux normes de genre. On a ici des postures contrastées

illustrant la diversité des rapports à la voix, et qui montrent qu'elle n'est pas qu'individuelle mais dépend de notre rapport aux normes et de notre positionnement sociétal.

Les trois participant·es décrivent leur voix comme plutôt "masculine". Cependant, celle-ci n'est pas toujours strictement masculine, notamment grâce à des ajustements prosodiques involontaires. Ces modifications, souvent inconscientes, semblent être des habitudes acquises, pouvant traduire une adaptation implicite à la perception du genre par les auditeur·ices.

Ce phénomène rejoint la littérature : des études montrent que des mouvements intonatifs plus larges et ascendants sont plus présents chez les femmes (Huang et al. 2019 et Hancock et al., 2014) et qu'ils relèvent davantage des stéréotypes de genre que des différences anatomiques (Parepa et Kina, 2017). Arnold (2015b) a également montré que de simples ajustements articulatoires et prosodiques peuvent modifier la perception du genre vocale, alors que la modification seule de la fréquence fondamentale ne suffit pas (Hillenbrand et Clark, 2009 ; Arnold, 2015a).

Les témoignages recueillis confirment ainsi que des modifications prosodies, même légères, peuvent avoir un impact sur la féminité de la voix, où en tout cas la rendre moins "stéréotypée" masculine. Par ailleurs, un élément nouveau ressort des données : la vision complète d'une personne et de son expression de genre peut influencer la perception du genre de sa voix.

L'incongruence vocale, quand elle est assumée et revendiquée, s'inscrit d'abord dans une préférence et un confort personnel. Mais cela dépasse la sphère individuelle : en refusant de se conformer aux attentes sociales, elle devient un moyen de résistance. En questionnant les perceptions dominantes du genre, elle peut devenir un outil militant, affirmant et visibilisant les identités sortant des normes de genre binaires.

L'incongruence entre voix et genre chez les autres est bien acceptée par nos trois participant·es, qui expliquent que c'est généralement le cas dans le milieu queer. Cette tolérance devrait s'étendre au-delà de ces espaces, où la voix reste encore un critère majeur de perception du genre. L'acceptation et la sensibilisation de la communauté queer doivent se développer au-delà, pour réduire les discriminations et promouvoir une approche plus inclusive dans l'ensemble des interactions sociales.

## **2.2. Identifier les raisons pour lesquelles la transition vocale n'est pas envisagée**

Tous·tes souhaitent garder leur voix masculine pour l'instant, parce que c'est ce qui leur convient (pour Camille et Lune) ou parce que ne n'est pas le moment d'en changer (Sofia). Les entretiens relèvent plusieurs facteurs, à la fois matériels, identitaires et politiques, qui expliquent leur choix de ne pas modifier leur voix. Ces éléments ne s'excluent pas les uns les autres, elles s'entrecroisent et traduisent la diversité des parcours et des rapports à la voix.

### ***2.2.1. Contraintes et incertitudes***

L'analyse met en évidence le manque d'accessibilité des connaissances concernant la transition vocale. Les ressources disponibles sur la transition vocale sont jugées moins nombreuses, et moins partagées, que les autres aspects de la transition. La voix semble être un sujet moins visibilisé, parfois entouré d'un certain tabou. Face à ce manque, certain·es se documentent en ligne, ce qui pose la question de la fiabilité des informations trouvées.

Ce manque de connaissances nourrit des perceptions contrastées : pour l'une, le travail vocal apparaît exigeant et coûteux, ce qui corrobore avec les témoignages vus dans la littérature (Leyns et al., 2022). Pour une autre, il apparaît comme plus accessible, ce qui peut conduire à banaliser le travail nécessaire et parfois générer des remarques culpabilisantes envers les personnes qui choisissent de ne pas s'y engager.

La crainte d'abimer sa voix constitue un autre frein, confirmée par les recherches sur les risques des actes chirurgicaux liés à l'harmonisation vocale (Giovanni et al. 2021b, Neumann et al. 2002, Yang et al., 2002). Ces changements peuvent être vécus comme une « crise identitaire » et ne doivent pas être négligés (Abitbol, 2016).

Ces obstacles peuvent expliquer en partie la décision de ne pas harmoniser la voix.

Ces éléments montrent l'importance de diffuser des informations fiables et de démystifier les différentes techniques, en explicitant leurs avantages et limites. Ce travail de sensibilisation apparaît essentiel pour favoriser une prise de décision éclairée, éviter les remarques culpabilisantes et réduire les inégalités d'accès à l'harmonisation vocale.

### ***2.2.2. Enjeux identitaires et sociaux***

Leyns et al. (2022) ont montré que certaines femmes trans en viennent à modifier leur voix pour éviter des réactions négatives de l'entourage, alors même qu'elles l'appréciaient initialement. Ce constat met en avant la pression normative qui peut pousser à l'harmonisation pour des raisons extérieures, plutôt que pour un besoin personnel. Or, dans nos résultats,

certain·es participant·es refusent de céder à ces pressions normatives. Ils préservent une voix appréciée, ne générant pas de dysphorie. Ce positionnement rejoint la réflexion de Robinson et Schmitz (2021), selon laquelle ce n'est pas aux personnes trans de toujours s'adapter, mais bien à la société de devenir plus inclusive.

Ainsi, le rapport à l'harmonisation vocale semble dépendre de la volonté ou non d'atteindre un passing global. Pour celle qui cherchent une congruence et un passing global, l'harmonisation vocale est une étape essentielle. À l'inverse, celles·eux qui se détachent de ces normes genrées et du passing ne voient pas la nécessité d'engager cette démarche. La place accordée aux normes détermine en partie le rapport que les personnes peuvent entretenir avec leur voix.

### ***2.2.3. Point de confort et temporalité***

La modification vocale s'inscrit dans la recherche d'un "point de confort" : un équilibre à trouver entre l'image renvoyée et l'image de soi perçue. Certain·es n'ont pas besoin de modifier leur voir pour l'atteindre, contrairement à une autre. On retrouve ici l'idée que la transition est un processus individuel, pluriel et évolutif, sans modèle unique (Reucher, 2011). Avec l'idée que tous·tes les personnes n'ont pas besoin d'harmoniser leur voix pour affirmer leur identité de genre.

La durée du processus de transition est aussi personnelle : Tou·tes n'effectuent pas les mêmes changements, et pas à la même vitesse. L'un·e des participant·e arrive à différer certaines étapes, montrant une capacité à s'adapter aux contraintes et à rester flexible malgré les injonctions sociétales de temps. Ce choix témoigne d'une volonté de s'affranchir de la vision linéaire et précipitée de la transition, pour répondre à la pression sociale de tout faire rapidement pour correspondre aux attentes genrées (Parini, 2022).

### ***2.2.3. Positionnement politique***

Enfin, la non-modification vocale peut prendre une dimension militante. Certaines personnes choisissent de maintenir une incongruence vocale afin de rendre visible leur identité trans dans l'espace public. Ce choix constitue un refus explicite des normes de genre dominantes (Butler, 1990) et rejoint l'idée développée par Beaubatie (2021) et Feinberg (1992) : pour certain·es, revendiquer leur identité prime sur la conformité aux attentes genrées. Cette posture peut aussi s'accompagner d'avantages liés au pouvoir social des voix masculines : dans une société où celles-ci sont plus valorisées et perçues comme plus autoritaires et

légitimes (Arnold, 2015a), passer à une voix perçue comme féminine peut être synonyme de déclassement social et exposer à davantage de discriminations (Beaubatie, 2021).

Ainsi, “ne pas modifier sa voix” n’équivaut pas à “ne rien faire”. Ce choix relève d’une volonté militante et politique. Il invite à questionner ou ouvrir les normes sociales, qui constituent pour Judith Butler des “violences ordinaires” (1990). Déconstruire ces normes et leur bon usage, qui restreignent les genres à des stéréotypes préconçus, figés et difficiles d'accès, apparaît ainsi être un enjeu essentiel. Par ailleurs, le refus exprimé par certain·es participant·es de se conformer aux attentes genrées rejoue l’idée de Holmberg et al. (2023), selon laquelle ce positionnement peut être vécu comme un soulagement face aux pressions normatives. Dans cette perspective, la voix ne doit plus tendre vers une « perfection » conforme aux représentations sociales genrées, mais peut exister en dehors de ce cadre.

Ainsi, les raisons avancées par les participant·es pour ne pas envisager de transition vocale apparaissent multiples : contraintes pratiques, considérations identitaires et enjeux sociaux ou politiques. Ces choix s’inscrivent dans un processus de transition personnel et unique, qui ne suit pas un modèle linéaire ou universel, mais qui est en constante évolution. Dans cette perspective, il semble essentiel que l’accompagnement logopédique s’appuie sur une compréhension du parcours global de la personne, de ses motivations et de ses besoins. L’objectif ne devrait pas être de viser uniquement une conformité aux normes sociales dominantes, mais bien d’accompagner une démarche individualisée, respectueuse et cohérente avec l’identité et le projet de vie de la personne.

## **2.3. Recueillir les critiques et réactions sociétales exprimant des attentes vocales genrées**

### ***2.3.1. Critiques et discriminations reçues***

Les entretiens mettent en évidence que la voix joue un rôle central dans les discriminations vécues par les participant·es. Plusieurs rapportent que leurs caractéristiques vocales sont directement la cause mégenrage, d’insultes ou de moqueries, mais aussi de la négation de leur identité ou encore du besoin constant de devoir « prouver » leur identité trans. Ces expériences rejoignent l’analyse de Leyns et al. (2022) indiquant que les discriminations sont souvent liées aux caractéristiques vocales.

Ces discriminations s’inscrivent dans un contexte social marqué par la cismormative, où les normes de genre imposent des attentes genrées et créent des discriminations (Holmberg et al.,

2023). La féminité doit être constamment prouvée au risque d'être rejeté si elle ne répond pas aux normes stéréotypées (Colliver, 2021). Refuser de genrer correctement quelqu'un à sur base de sa voix constitue une forme de violence symbolique et de négation identitaire. Les participant·es rappellent d'ailleurs que ces situations varient selon le contexte : les environnements queer étant souvent plus tolérants, tandis que dans l'espace public, les discriminations sont plus fréquentes et violentes.

Les conséquences psychologiques de ces discriminations sont importantes. Elles peuvent engendrer : anxiété, frustration, sentiment d'illégitimité, auto-culpabilisation, ou autre (Colliver, 2021 ; Leyns et al., 2022 ; Velasco et al., 2022). La prise en parole en public peut devenir source de peur ou d'appréhension, pouvant affecter la qualité de vie et finir par restreindre les interactions sociales.

Ces discriminations peuvent aussi prendre des formes plus insidieuses, comme des remarques culpabilisantes adressées à celles et ceux qui ne modifient pas leur voix. Comme nous l'avons vu précédemment, cette banalisation du travail vocal par certaines personnes cisgenres traduit un manque de connaissance, minimise la complexité des parcours de transition et renforce les pressions normatives autour de la voix.

Cependant, tous·tes ne font pas face aux mêmes difficultés : Certain·es n'ont vécu que très peu d'expériences négatives et se considèrent chanceux·ses. Dans certains cas, les interactions sociales peuvent être positives, bien qu'elles s'accompagnent souvent de maladresses. Celles-ci peuvent traduire un manque de connaissance et d'habitude face à la diversité des identités, plutôt qu'une volonté de nuire. On peut les considérer comme des tentatives d'ouverture, même si elles sont imparfaites. Ainsi, les interactions sociales apparaissent dans ce travail ambivalente : elles peuvent être source de discriminations et de blessures, mais aussi représenter des opportunités de reconnaissances et de validation identitaires.

### **2.3.2. Conséquences**

Dans cette étude, une participante souhaite harmoniser sa voix en raison du regard, auquel elle accorde une grande importance. La voix devient problématique dans sa confrontation au jugement d'autrui, ce qui rejoint l'idée de Dacakis et al. (2017) qui rappelle combien la perception de la voix par l'auditeur est centrale pour de nombreuses personnes trans.

L'incongruence vocale peut ainsi jouer deux rôles : révélatrice ou masque de la transidentité, selon le degré de passing. Nous l'avons vu, si un bon passing physique est présent, la voix peut trahir la transidentité. Cela rejoint l'idée d'Holmberg et al. (2023) selon laquelle la voix expose publiquement le genre, et devient exposé·e à des discriminations. Dans ce contexte, la féminisation vocale apparaît comme un outil protecteur limitant les discriminations (Levens et al., 2022).

À l'inverse, dans certains contextes peu inclusifs, garder sa voix masculine peut constituer une stratégie protectrice pour éviter d'être perçu·e comme trans. La transphobie est alors considérée comme un frein à la transition.

Ces résultats font échos à Parini (2022), qui décrit la transition comme un processus parfois retardé ou invisibilisé pour se protéger des violences. L'entre-deux vocal, qui déstabilise fortement les normes de genre, pousse certain·es à masquer leur transidentité, et d'autres à chercher un passing vocal pour se confondre dans le genre souhaité sans avoir à se justifier (Holmberg et al., 2023).

Pour Werier (2021), la prise de conscience des discriminations ou des violences transmisogynes constitue l'un des facteurs les plus fréquents motivant une féminisation vocale. Toutefois, il est essentiel de rappeler que cette adaptation par l'harmonisation vocale, parfois interprétée comme une forme de résilience, ne doit pas glorifié. Comme le soulignent Robinson et Schmitz (2021), ce n'est pas aux personnes trans de s'adapter en permanence, mais bien à la société de devenir plus inclusive.

## **2.4. Repérer les stratégies de réponse envisagées par les répondant.es**

Les réponses face au mégenrage ou aux remarques négatives varient selon le contexte, la sécurité et l'interlocuteur·ice. Dans un environnement jugé peu sûr, certain·es choisissent de ne pas répondre, privilégiant la protection de soi face à un·e inconnu·e.

À l'inverse, s'il s'agit d'un contexte sécuritaire, la réponse peut être plus affirmée : l'une des participantes explique revendiquer fièrement son identité, même si elle reconnaît une certaine lassitude face à la répétition de ces situations. Lorsque la discussion devient violente ou stérile, elle préfère y mettre un terme pour se protéger émotionnellement.

Les remarques reçues peuvent être blessantes. Elles reflètent que l'incapacité de la société à percevoir une personne autrement à cause de caractéristiques genrées peut avoir des conséquences négatives. Le témoignage d'une personne non-binaire nuance un peu cela : accepter différentes nominations peut atténuer l'impact du mégenrage. Mais cette tolérance a des limites : si le mégenrage est systématique et volontaire, il ne sera pas perçu comme une

erreur, mais comme une agression symbolique, relevant de la transphobie et remettant en cause l'identité de la personne (Holmberg et al., 2023).

À plus long terme, ces violences ordinaires peuvent générer une appréhension de ces réponses négatives, comme c'est le cas d'une participante, menant parfois à une auto-censure ou au retrait social. Judith Butler (1990) décrit bien ce mécanisme, où la répétition de ces micro-agressions limite la liberté d'expression et restreint les situations de communication.

Dans cette perspective, la logopédie, au-delà du travail vocal, doit aussi préparer les personnes à affronter ces réactions sociétales. Développer des outils de communication adaptés aux différents contextes apparaît essentiel pour soutenir l'affirmation identitaire tout en préservant le bien-être et la sécurité des personnes trans et non-binaires.

## **2.5. Conclusion**

L'ensemble de ces résultats montre la complexité du rapport à la voix dans le parcours de transition. Elle n'est pas qu'un outil de communication, mais aussi un marqueur identitaire, peut devenir un lieu de résistance aux normes, mais est aussi vulnérable face aux discriminations. Le choix de la modifier ou non dépend de dimensions pratiques, identitaires, sociales et politiques, ne suivant aucun modèle linéaire ou universel. Il témoigne d'un équilibre à trouver entre affirmation de l'identité, protection et adaptations face aux situations rencontrées. Ces enjeux doivent être pris en compte dans le suivi logopédique.

## **3. Rôle et enjeux de la logopédie dans l'accompagnement vocal**

L'ensemble des résultats montre bien la place complexe de la voix dans la construction et l'affirmation identitaire des personnes trans et non binaires. L'approche logopédique ne doit pas se limiter à une approche centrée uniquement sur les paramètres vocaux, mais doit s'inscrire dans une démarche globale, individualisée et contextualisée.

Tout d'abord, les parcours étudiés montrent que la décision de modifier, ou non, sa voix, relève d'un choix identitaire plus que d'un simple "*parcours de soin*" (Reucher, 2011). Il faut comprendre la personne sans sa singularité : son rapport à la voix, ses objectifs, ses craintes et priorités, sans supposer que celles-ci vont forcément se rapprocher des normes binaires stéréotypées.

De là, découle la nécessité de sortir du modèle binaire “voix féminine” et “voix masculine”, encore trop présent dans le travail vocal, pour s’adapter à la personne et individualiser les soins (Harris et al., 2024). Cette approche reflète et renforce les normes genrées, qui doivent au contraire être questionnées (Butler, 1990). Cela permet une approche inclusive qui permet de cibler les besoins réels de la personne, en développant une voix en accord avec son identité vécue, et pas uniquement considérer sa perception par autrui.

Les témoignages recueillis montrent que l’objectif n’est pas toujours la congruence vocale ou le passing, mais la recherche d’un équilibre, d’un “point de confort”. Le rôle du logopède est d’accompagner vers ce point, qu’il passe par une harmonisation vocale, par l’acceptation de la voix actuelle ou par d’autres ajustements. L’objectif ultime n’étant pas la conformité aux normes, mais le bien-être de la personne.

Un manque d’accessibilité des connaissances est ressorti des entretiens. Les logopèdes ont un rôle clé sur cela : en rendant accessible et en diffusant des informations fiables sur les différentes méthodes, en les démystifiant, et en informant sur les avantages et limites, afin de permettre ainsi un choix éclairé.

L’accompagnement doit aussi respecter la temporalité propre à parcours, sans injonction de rapidité ou de hiérarchisation des étapes. La flexibilité est essentielle pour s’adapter aux réalités matérielles et émotionnelles d’une personne. Le but n’est pas de rechercher pas la performance dans ce type de prise en soin, mais le bien-être.

De plus, ce travail rappelle l’importance de questionner les personnes trans et non-binaires sur leur vécu et leurs besoins. Cette démarche doit aussi être centrale dans la prise en soin. Il ne s’agit pas de se fier uniquement à des paramètres acoustiques, mais d’intégrer la parole et l’expérience des personnes concernées (Harris et al., 2024).

Enfin, la logopédie doit intégrer la dimension psychosociale et relationnelle. La voix expose à des discriminations, comme le montrent la littérature et les témoignages recueillis. Les logopèdes doivent être sensibilisés à ces questions. Et l’accompagnement doit intégrer cette réalité et proposer de développer différents outils de communication adaptés : apprendre à répondre aux remarques, clore une conversation, gérer la charge émotionnelle liée aux interactions sociales. Travailleur ces stratégies de communication adaptées aux situations négatives / de mégenrage est aussi important que le travail vocal en lui-même.

Dans cette perspective, le travail logopédique doit être translationnel, soit ancré dans les situations de vie quotidienne concrètes. Le cabinet doit être un espace sécurisant pour explorer, expérimenter ou simplement accepter la voix telle qu'elle est. Toutefois, le travail doit aussi préparer la personne à l'extérieur. Il faut sortir du cadre stérile du cabinet, car les effets des changements vocaux se déploient ensuite dans la société, pas toujours informée ni inclusive. Cela peut passer par des mises en situation en contexte réel, ou un accompagnement dans les démarches sociales ou professionnelles par exemple.

Enfin, le rôle des logopèdes inclut une dimension pédagogique et sociale en sensibilisant au maximum différents milieux sociaux (professionnels, éducatifs, associatifs, etc.) afin de contribuer à la visibilisation et de reconnaissance des identités de genre, pour tenter de réduire les violences ordinaires causées par les normes genrées (Butler, 1990).

Ainsi, la logopédie ne se réduit pas à la « correction vocale » : elle constitue un accompagnement global, où la voix devient à la fois un outil, un espace d'expérimentation et un vecteur d'affirmation identitaire.

## 4. Perspectives de recherche

Cette étude ouvre plusieurs pistes de réflexion pour de futurs travaux.

Tout d'abord, elle ne s'intéresse qu'aux personnes ayant une voix perçue comme "masculine" par la société. Il serait intéressant d'explorer également le vécu des personnes ayant une incongruence avec une voix perçue comme "féminine", afin de comparer les expériences, les discriminations rencontrées et les stratégies mises en place.

Par ailleurs, comme énoncé plus haut, plusieurs personnes initialement intéressées se sont finalement désistées. Chercher plus précisément les raisons de ces désistements serait intéressant pour mieux comprendre les enjeux liés à cette thématique, ou encore les freins liés à la participation à ce type d'étude. Cela pourrait constituer de futurs objets d'études.

Pour pallier la limite temporelle, il aurait pu être particulièrement intéressant de proposer un suivi longitudinal, avec par exemple un entretien en début d'année, puis un second en fin d'année, afin de mesurer l'évolution des perceptions et des réflexions. D'autant plus que plusieurs participant·es ont mentionné avoir découvert de nouveaux questionnements au cours de l'entretien.

Cette recherche repose sur un petit échantillon. Répliquer l'étude avec un plus grand nombre de participant·es permettrait d'accroître la diversité des profils, de renforcer la validité des résultats et d'élargir la compréhension des expériences vocales vécues par les personnes trans. Pour cela, il serait pertinent d'anticiper le recrutement, par exemple, afin de laisser un temps de réflexion suffisant pour leur participation.

Par ailleurs, l'étude n'a été menée qu'auprès des personnes vivant en Belgique, pour faciliter les entretiens en présentiel. Ouvrir le recrutement à la communauté francophone d'autres pays, puis à terme, répliquer la recherche dans d'autres langues permettrait de comparer les données entre les différents contextes socioculturels.

De plus, il serait important de prolonger cette recherche en évaluant concrètement comment les recommandations proposées dans cette étude pourraient être intégrées dans les suivis logopédiques, afin d'adapter les pratiques professionnelles aux réalités et besoins exprimés par les personnes trans.

Enfin, il semblerait utile, d'intégrer lors des suivis logopédiques une évaluation de l'impact psychosocial du suivi, pour évaluer le bien-être et la qualité de vie des personnes.

Plus largement, les pistes évoquées ici ouvrent la voie à une réflexion pluridisciplinaire : la logopédie, mais aussi la psychologie, la sociologie et les sciences du langage doivent poursuivre l'exploration de la place de la voix dans les parcours de transition afin d'adapter l'accompagnement à cette diversité d'expériences.

Je souhaite souligner, avant de conclure, que ce travail m'a apporté beaucoup. Tout d'abord, il m'a permis d'expérimenter concrètement la recherche qualitative, que j'ai trouvé particulièrement enrichissante et pertinente pour aborder des thématiques sensibles comme c'est le cas ici. Il a également contribué à questionner ma pratique logopédique dans le cadre de l'harmonisation vocale, mais aussi plus largement dans l'accompagnement de la voix en général. L'attention portée aux dimensions psychosociales et à leur impact m'a amenée à envisager différemment le rôle du ou de la logopède. Enfin, je voulais souligner que ce projet s'inscrit aussi dans mon engagement militant. Interroger la place des normes sociales et la nécessité de rendre visibles des identités et vécus souvent marginalisés, m'a permis d'associer réflexion scientifique et engagement personnel. Ce travail m'a beaucoup enrichie et m'importait tout particulièrement.

# CONCLUSION

Ce travail a montré que la voix n'est pas qu'une onde acoustique. Au-delà de sa fonction de communication, c'est un marqueur identitaire fort, porteur d'informations sur la personne mais également soumis aux normes sociales genrées qui régissent notre société. Si certaines différences vocales discriminantes la reconnaissance du genre reposent sur des bases physiologiques, elles sont renforcées à travers des constructions sociales mais aussi culturelles.

Dans ce contexte, la voix des personnes trans est particulièrement exposée et peut être vécue comme un carrefour entre affirmation de soi et attentes normatives. Le processus de transition peut inclure une harmonisation vocale, via la logopédie ou la chirurgie (présentant tous deux des avantages mais aussi des limites à prendre en compte), mais ce choix n'est pas universel ni systématique. Certain·es personnes trans préfèrent ne pas entreprendre ce travail, pour des raisons identitaires, pratiques, politiques ou encore personnelles.

Cette étude qualitative, menée auprès de deux femmes trans et d'une personne non-binaire, avait pour but de mieux comprendre le rapport à la voix lorsqu'aucune harmonisation vocale n'est envisagée. Quatre grands axes ont guidé l'analyse : le rapport à leur propre voix, les raisons de ne pas envisager d'harmonisation vocale, les critiques et attentes sociales exprimées face à la voix, ainsi que les stratégies de réponses développées par les participant·es.

Les témoignages mettent en lumière la diversité des parcours. Pour certain·es, la voix n'est pas source de dysphorie et peut-être préservée. Pour d'autres, elle devient problématique dans les interactions sociales, car elle déclenche des jugements liés aux normes genrées. Les raisons de ne pas entamer d'harmonisation vocale sont variées : contraintes pratiques, absence de dysphorie, doutes, choix identitaires ou volonté de visibiliser la transidentité. La voix peut alors devenir un outil de résistance, mais aussi exposer davantage au jugement social aux discriminations.

Le poids des attentes sociales et des normes est également illustré dans les témoignages. Le mégenrage, les remarques négatives ou discriminations liées à la voix sont décrits comme des violences ordinaires, qui pèsent parfois lourd psychologiquement. Face à cela, les stratégies de réponse varient : certain·es choisissent de répondre et d'affirmer leur identité, d'autres préfèrent couper court à une interaction ou ne rien dire pour se protéger.

Ces résultats rappellent que la voix ne peut être réduite à un simple paramètre acoustique. Elle doit être aussi être envisagée dans ses dimensions identitaire et sociale. Pour la logopédie, l'enjeu ne devrait pas être de viser une conformité aux normes vocales dominantes, mais plutôt d'accompagner chaque personne vers une voix qui lui correspond. Cela implique de dépasser le modèle binaire implicite, d'adopter une approche individualisée, centrée sur le vécu et le bien-être de chacun. Le rôle des logopèdes ne se limite pas à au seul travail vocal, mais prend également en compte les réalités psychosociales, le soutien face aux discriminations et l'élaboration de stratégies de communication adaptées. Ainsi, une démarche de prise en soin translationnelle doit être adoptée.

En définitive, accompagner les personnes trans et non-binaires dans leur rapport à la voix, c'est reconnaître son rôle identitaire, relationnel et politique. C'est aussi contribuer à construire des pratiques logopédiques plus sensibilisées, inclusives et respectueuses de la pluralité des parcours.

## RÉFÉRENCES

- Abitbol, J. (2004). *L'odyssée de la voix*. R. Laffont.
- Abitbol, J. (2016). *Le pouvoir de la voix*. Allary Editions.
- Alessandrin, A. (2018). *Sociologie des transidentités*. (2<sup>e</sup> éd.). Le Cavalier bleu éditions.
- ARC International. (2016). *Les principes de Jogjakarta plus 10*. Consulté le 03 février 2025.  
<https://yogyakartaprinciples.org/principles-fr/les-principes-de-jogjakarta-plus-10/>
- Arnold, A. (2012). Le rôle de la fréquence fondamentale et des fréquences de résonance dans la perception du genre. *TIPA. Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage*, (28). <https://doi.org/10.4000/tipa.207>
- Arnold, A. (2015a). Voix et transidentité : changer de voix pour changer de genre ?. *Langage & société*, (1), 87-105. <https://doi.org/10.3917/ls.151.0087>
- Arnold, A. (2015b). *La voix genrée, entre idéologies et pratiques : Une étude sociophonétique* [Thèse de doctorat]. Université Sorbonne Nouvelle, Paris 3.  
<https://theses.hal.science/tel-01508858v1>
- Balachandra, L., Fischer, K., & Brush, C. (2021). Do (women's) words matter? The influence of gendered language in entrepreneurial pitching. *Journal of Business Venturing Insights*, 15. <https://doi.org/10.1016/j.jbvi.2021.e00224>
- Beaubatie, E., (2021). *Transfuges de sexe : passer les frontières du genre*. La découverte.
- Bormans, M., Forchard, L., Joris, A., Lambert, C., Wagneur, S. (2023). *Le genre vocal qu'en pensent-ils ?* [Cours: Développement prof. Du logopède: Pratique Professionnaliste].
- Braun, V., & Clarke, V. (2006). Using thematic analysis in psychology. *Qualitative Research in Psychology*, 3(2), 77-101. <https://doi.org/10.1191/1478088706qp063oa>
- Brescoll, V. L., (2011). Who takes the floor and why : Gender, power and volubility in organizations. *Administrative Science Quarterly*, 56(4), 622-641.  
<https://doi.org/10.1177/0001839212439994>

Brown, G. R., (2023). Incongruence et dysphorie de genre. *Édition professionnelle du Manuel MSD*, 11. <https://portail.agencesolutes.com/wp-content/uploads/2024/04/Incongruence-et-dysphorie-de-genre-Troubles-psychiatriques-Edition-professionnelle-du-Manuel-MSD.pdf>

Butler, J., Fassin, É., Kraus, C. (2019). *Trouble dans le genre: le féminisme et la subversion de l'identité*. La découverte.

Canada.ca. (s. d.). *Genre de la personne*. Consulté le 31 juillet 2023 sur [https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var\\_f.pl?Function=DEC&Id=410445#shr-pg0](https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var_f.pl?Function=DEC&Id=410445#shr-pg0)

CNRTL. (s.d.). Misogynie. Dans *Dictionnaire en ligne*. Consulté le 1 août 2025. Sur <https://www.cnrtl.fr/definition/misogynie>

Colliver, B. (2021). “Not the right kind of woman”: Transgender women’s experiences of transphobic hate crime and trans-misogyny. Dans *Misogyny as hate crime* (pp. 213-227). Routledge. <https://www.open-access.bcu.ac.uk/12999/1/Not%20the%20Right%20Kind%20of%20Woman%20V.2.pdf>

Connell, R. (2010). Two cans of paint: A transsexual life story with reflections on gender change and history. *Sexualities*, 13(1), 3-19.

Cooper, S., Péloquin, T., Lachowsky, N. J., Salway, T., Oliffe, J. L., Klassen, B., ... & Ferlatte, O. (2023). Conformity to masculinity norms and mental health outcomes among gay, bisexual, trans, two-spirit, and queer men and non-binary individuals. *American Journal of Men's Health*, 17(5). <https://doi.org/10.1177/15579883231206618>

Dacakis, G., Oates, J., & Douglas, J. (2017). Associations between the Transsexual Voice Questionnaire (TVQMtF) and self-report of voice femininity and acoustic voice measures. *International Journal of Language & Communication Disorders*, 52(6), 831-838. <https://doi.org/10.1111/1460-6984.12319>

Davies, S., & Goldberg, J. M. (2006). Clinical aspects of transgender speech feminization and masculinization. *International Journal of Transgenderism*, 9(3-4), 167-196. [https://doi.org/10.1300/J485v09n03\\_08](https://doi.org/10.1300/J485v09n03_08)

Devers, E. & Meeks, C. (2024). Gender, voice, and job stereotypes. *Psychological Studies*, 69(1), 69-80. <https://doi.org/10.1007/s12646-023-00765-z>

Décret n° 2010-125 du 8 février 2010 portant modification de l'annexe figurant à l'article D. 322-1 du code de la sécurité sociale relative aux critères médicaux utilisés pour la définition de l'affection de longue durée « affections psychiatriques de longue durée »  
<https://www.legifrance.gouv.fr>

Fitzsimons, M., Sheahan, N., & Staunton, H. (2001). Gender and the Integration of Acoustic Dimensions of Prosody: Implications for Clinical Studies. *Brain and Language*, 78(1), 94-108. doi:10.1006/brln.2000.2448

Garnier, S. (2019). Le genre et la norme, questions à l'oeuvre dans le prise en charge orthophonique des personnes transgenres. Dans C. Klein Dallant (dir.), *Voix et transidentité: la prise en charge vocale des personnes transgenres* (p. 91-100). Ortho Edition.

Gelfer, M. P., & Schofield, K. J. (2000). Comparison of acoustic and perceptual measures of voice in male-to-female transsexuals perceived as female versus those perceived as male. *Journal of voice*, 14(1), 22-33. doi: 10.1016/S0892-1997(00)80092-2

Giovanni, A. (2021). Anatomie classique. Dans A. Giovanni (dir.), *La voix: anatomie, physiologie et explorations* (pp. 39-42). De Boeck Supérieur.

Giovanni, A., Lagier, A., Henrich, N. (2014). Physiologie de la phonation. *EMC-Oto-rhino-laryngologie*, 0(0), 1-15.

Giovanni, A., Révis, J., Houssin, J., Mattei, A. (2021). Prise en charge chirurgical de la hauteur de la voix des femmes transgenres. Dans L. Antoinette (dir.), *Rééducation Orthophonique. Les phonations: sur la voie des voix* (286, pp. 189-200). Ortho Edition.

Girard-Monneron, L. (2019). Le travail de féminisation/masculinisation vocale avec les personnes transgenres : place et action de l'orthophoniste face à une problématique sociale. Dans C. Klein Dallant (dir.), *Voix et transidentité: la prise en charge vocale des personnes transgenres* (p. 63-91). Ortho Edition.

Grant, J. M., Mottet, L. A., Tanis, J. J., & Min, D. (2011). Transgender discrimination survey. *National Center for Transgender Equality ans National Gay and Lesbian Task Force: Washington, DC, USA*.

- Hancock, A., Colton, L., & Douglas, F. (2014). Intonation and gender perception: Applications for transgender speakers. *Journal of Voice*, 28(2), 203-209. <https://doi.org/10.1016/j.jvoice.2013.08.009>
- Hammond, T. H., Gray, S. D., Butler, J., Zhou, R., Hammonde, E. (1998). Age- and gender-related elastin distribution changes in human vocal folds: Student Research Award. *Otolaryngology-Head and Neck Surgery*, 119(4). doi:10.1016/S0194-5998(98)70071-3.
- Hammond, T. H., Gray, S. D., Butler, J. E. (2000). Age-and gender-related collagen distribution in human vocal folds. *Annals of Otology, Rhinology & Laryngology*, 109(10), 913-920. doi: 10.1177/000348940010901004
- Harris, K. J., Beck, L. A., Worth, B. F., & Grossman, R. B. (2024). First-Person Perspectives of Gender-Affirming Voice Feminization Training: A Mixed Methods Approach. *Journal of Voice*. <https://doi.org/10.1016/j.jvoice.2024.03.013>
- Heaton, J. (2022). “*Pseudonyms are used throughout*”: A footnote, unpacked. *Qualitative Inquiry*, 28(1), 123-132. <https://doi.org/10.1177/10778004211048379>
- Hennink, M., & Kaiser, B. N. (2022). Sample sizes for saturation in qualitative research: A systematic review of empirical tests. *Social science & medicine*, 292. <https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2021.114523>
- Hillenbrand, J. M., & Clark, M. J. (2009). The role of fo and formant frequencies in distinguishing the voices of men and woman. *Attention, Perception, & Psychophysics*, 71, 1150-1166. Doi:10.3758/APP.71.5.1150
- Holmberg, E. B., Oates, J., Dacakis, G., & Grant, C. (2010). Phonetograms, aerodynamic measurements, self-evaluations, and auditory perceptual ratings of male-to-female transsexual voice. *Journal of voice*, 24(5), 511-522. <https://doi.org/10.1016/j.jvoice.2009.02.002>
- Holmberg, J., Linander, I., Södersten, M., & Karlsson, F. (2023). Exploring motives and perceived barriers for voice modification: The views of transgender and gender-diverse voice clients. *Journal of Speech, Language, and Hearing Research*, 66(7), 2246-2259. [https://doi.org/10.1044/2023\\_JSLHR-23-00042](https://doi.org/10.1044/2023_JSLHR-23-00042)

- Horton, C. (2023). Institutional cisnormativity and educational injustice: Trans children's experiences in primary and early secondary education in the UK. *British Journal of Educational Psychology*, 93, 73–90. <https://doi.org/10.1111/bjep.12540>
- Huang, Y., & Zhang, Y. (2019). Intonation and gender difference: A gender-based analysis of intonational features in the talk show. *International Journal of Arts and Commerce*, 8(7), 67-83.
- Jalliet, A., & Devynck, H. (2024). *Une voix à soi : Pourquoi n'entend-on pas la voix des femmes*. Les éditions Trédaniel.
- Junior, C. N. V., & de Medeiros, A. M. (2022). Voice and gender incongruence: relationship between vocal self-perception and mental health of trans women. *Journal of Voice*, 36(6), 808-813. <https://doi.org/10.1016/j.jvoice.2020.10.002>
- Klein-Dallant, C. (2019). Le bilan et la prise en charge: sur le chemin d'une nouvelle voix. Dans C. Klein Dallant (dir.), *Voix et transidentité: la prise en charge vocale des personnes transgenres* (p. 63-91). Ortho Edition.
- Ko, S. J., Judd, C. M., & Stapel, D. A. (2009). Stereotyping based on voice in the presence of individuating information: Vocal femininity affects perceived competence but not warmth. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 35(2), 198-211. <https://doi.org/10.1177/0146167208326477>
- Kim, HT (2020). Féminisation vocale des femmes transgenres : stratégies actuelles et perspectives des patientes. *Revue internationale de médecine générale* , 13 , 43–52. <https://doi.org/10.2147/IJGM.S205102>
- Lagier, A. (2021). Anatomie classique. Dans A. Giovanni (dir.), *La voix: anatomie, physiologie et explorations* (pp. 7-12). De Boeck Supérieur.
- Laserna, C. M., Seih, Y. T., & Pennebaker, J. W. (2014). Um... who like says you know: Filler word use as a function of age, gender, and personality. *Journal of Language and Social Psychology*, 33(3), 328-338. <https://doi.org/10.1177/0261927X14526993>
- Larousse. (s. d.). Intersectionnalité. Dans *Dictionnaire en ligne*. Consulté le 16 février 2025 sur <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/intersectionnalit%C3%A9/188700>

Latinus, M., & Taylor, M. H. (2012). Discriminating male and female voices: differentiating pitch and gender. *Brain topography*, 25, 194-204. <https://doi.org/10.1007/s10548-011-0207-9>

Leguil, C. (2015). *L'être et le genre : homme/femme après Lacan*. Puf.

Leung, Y., Oates, J., & Chan, S. P. (2018). Voice, articulation, and prosody contribute to listener perceptions of speaker gender: A systematic review and meta-analysis. *Journal of Speech, Language, and Hearing Research*, 61(2), 266-297. doi: [10.1044/2017\\_JSLHR-S-17-0067](https://doi.org/10.1044/2017_JSLHR-S-17-0067)

Leyns, C.; Alighieri, C.; De Wilde, J.; Van Lierde, K.; T'Sjoen, G.; D'haeseleer, E. (2022). Experiences of Transgender Women with Speech Feminization Training: A Qualitative Study. *Healthcare*, 10(11). <https://doi.org/10.3390/healthcare10112295>

Malterud, K., Siersma, V. D., & Guassora, A. D. (2016). Sample size in qualitative interview studies: guided by information power. *Qualitative health research*, 26(13), 1753-1760. doi: 10.1177/1049732315617444

McNeill, E. J., Wilson, J. A., Clark, S., & Deakin, J. (2008). Perception of voice in the transgender client. *Journal of voice*, 22(6), 727-733. <https://doi.org/10.1016/j.jvoice.2006.12.010>

Meunier, V., & Marsden, É. (2009). *Analyse coût-bénéfices: guide méthodologique*. FonCSI.

Ministère de la Justice du Canada. (2016, 11 mai). *Identité de genre et expression de genre*. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/ministere-justice/nouvelles/2016/05/identite-de-genre-et-expression-de-genre.html>

Morsomme, D., & Remacle, A. (2016). Féminiser la voix. Dans C. Klein Dallant (dir.), *De la voix parlée au chant: Bilans, rééducations, pathologiques de la voix parlée et chantée*. (p.344-359). C. Klein-Dallant. <https://hdl.handle.net/2268/195533>

Mutualité Chrétienne. (s.d.). *Personnes transgenres : remboursements et aides*. Consulté le 6 juillet 2025, sur <https://www.mc.be/fr/ma-situation/personne-transgenre#:~:text=Avant%2C%20pendant%20ou%20apr%C3%A8s%20votre,par%20an%20et%20par%20personne.>

- Neumann, K., Welzel, C., Berghaus, A. (2002). Cricothyroidopexy in male-to-female transsexuals-modification of thyroplasty type IV. *The International Journal of Transgenderism*, 6(3), 1-14.
- Nielsen, J. M., Walden, G., & Kunkel, C. A. (2000). Gendered heteronormativity: Empirical illustrations in everyday life. *Sociological quarterly*, 41(2), 283-296. <https://doi.org/10.1111/j.1533-8525.2000.tb00096.x>
- Oates, J. (2009). Auditory-perceptual evaluation of disordered voice quality: pros, cons and future directions. *Folia Phoniatrica et Logopaedica*, 61(1), 49-56. <https://doi.org/10.1159/000200768>
- Oates, J., & Dacakis, G. (1983). Speech Pathology Considerations in the Management of Transsexualism—A Review. *British Journal of Disorders of Communication*, 8(3), 139-151. doi:10.3109/13682828309012237
- OMS. (1993a). *Classification internationale des Maladies*. (10<sup>e</sup> éd), Masson.
- Oxford University Press. (sd). Mansplain, v. Dans *le dictionnaire anglais Oxford*. Consulté le 10 août 2025. <https://doi.org/10.1093/OED/3505432789>
- Parepa, L. A., & Kida, T. (2017). Travails interdisciplinaires sur la parole et le langage. *TIPA*. <http://journals.openedition.org/tipa/1946>
- Parcours de transition des personnes transgenres. (2022, 7 septembre). *Haute Autorité de Santé*. [https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2022-09/reco454\\_cadrage\\_trans\\_mel.pdf](https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2022-09/reco454_cadrage_trans_mel.pdf)
- Parini, L. (2022). Faire et défaire le genre au travail : parcours professionnels de personnes trans en Suisse. *Revue Internationale Du Travail.*, 161(3), 445–463. <https://doi.org/10.1111/ilrf.12184>
- Poupart, J. (2012). L’entretien de type qualitatif. Réflexions de Jean Poupart sur cette méthode. *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo*, 1(1).
- Puts, D.A., Hodges, C.R., Cardenas, R.A., & Gauling, S. J. (2007). Men’s voices as dominance signals: vocal fundamental and formant frequencies influence dominance attributions among men. *Evolution and Human Behavior*, 28(5), 340-344. <https://doi.org/10.1016/j.evolhumbehav.2007.05.002>

Reucher, T. (2011). Dépsychiatriser sans démédicaliser, une solution pragmatique. *L'information psychiatrique*, 87(4), 295-299. <https://www.cairn.info/revue-l-information-psychiatrique-2011-4-page-295.htm>

Révis, J. (2013). *La voix et soi : Ce que notre voix dit de nous*. De Boeck Supérieur.

Révis, J. (2021). Le bilan de la patiente transgenre dans le cadre d'une féminisation vocale. Dans A. Giovanni (dir.), *La voix : anatomie, physiologie et explorations* (33, p. 198-204). De Boeck Supérieur.

Révis, J. & Ravéra-Lassale, A. (2021). Le bilan orthophonique de la phonation : analyse du geste et des compétences vocales. Dans A. Giovanni (dir.), *La voix : anatomie, physiologie et explorations* (21, pp. 90-98). De Boeck Supérieur.

Robinson, B. A., & Schmitz, R. M. (2021). Beyond resilience: Resistance in the lives of LGBTQ youth. *Sociology compass*, 15(12), <https://doi.org/10.1111/soc4.12947>

Rondeau, K., Paillé, P. & Bédard, E. (2023). La confection d'un guide d'entretien pas à pas dans l'enquête qualitative. *Recherches qualitatives*, 42(1), 5-29. <https://doi.org/10.7202/1100242ar>

Roubeau, B., Castellengo, M., Bodin, P., & Ragot, M. (2004). Phonétogramme par registre laryngé. *Folia phoniatrica et logopaedica*, 56(5), 321-333. <https://doi.org/10.1159/000080068>

Sandberg, S., & Grant, A. (2015). Speaking while female. *The New York Times*, <https://www.nytimes.com/2015/01/11/opinion/sunday/speaking-while-female.html>

Schneider, M.S. & Courey, M.D. (2016, 17 juin). Transgender Voice and Communication - Vocal Health and Considerations. *UCSF Transgender Care*. Consulté le 24 juin 2025. <https://transcare.ucsf.edu/guidelines/vocal-health>

Solidaris. (s.d.). *Envisager des modifications chirurgicales*. Consulté le 6 juillet 2025, à l'adresse <https://solidaris-wallonie.be/que-faire-en-cas-de/transition-de-genre/envisager-des-modifications-chirurgicales>

Tausczik, Y. R., & Pennebaker, J. W. (2010). The psychological meaning of words: LIWC and computerized text analysis methods. *Journal of language and social psychology*, 29(1), 24-54. <https://doi.org/10.1177/0261927X09351676>

Thomas, M. Y., Espineira, K., Alessandrin, A. (2013). *Transidentité : histoire d'une dépathologisation*. L'Harmattan.

Titze, I. R. (1989). Physiologic and acoustic differences between male and female voices. *The Journal of the Acoustical Society of America*, 85(4), 1699-1707. <https://doi.org/10.1121/1.397959>

Trans Student Educational Ressources. (2015). *The Gender Unicorn*. <https://www.transstudent.org/gender>

Tsantani, M. S., Belin, P., Paterson, H. M., & McAleer, P. (2016). Low vocal pitch preference drives first impressions irrespective of context in male voices but not in female voices. *Perception*, 45(8), 946-963. <https://doi.org/10.1177/0301006616643675>

Velasco, R. A. F., Slusser, K., & Coats, H. (2022). Stigma and healthcare access among transgender and gender-diverse people: A qualitative meta-synthesis. *Journal of advanced nursing*, 78(10), 3083–3100. <https://doi.org/10.1111/jan.15323>

Wagner, I. (2019). Féminisation vocale chez les transgenres MtoF: Chirurgie de la hauteur de la voix. Dans C. Klein Dallant (dir.), *Voix et transidentité: la prise en charge vocale des personnes transgenres* (pp. 167-194). Ortho Edition.

Weldon, S. L. (2008). Intersectionality. *Politics, gender, and concepts: Theory and methodology*, 193-218. <https://doi.org/10.1017/CBO9780511755910>

Werier, A. (2021). *Changing voices: A study of transfeminine vocality*. [Thèse de doctorat]. Simon Fraser University. Summit. <https://summit.sfu.ca/item/34470>

Wu, H. X., Li, Y., Ching, B. H. H., & Chen, T. T. (2023). You are how you speak: The roles of vocal pitch and semantic cues in shaping social perceptions. *Perception*, 52(1), 40-55. <https://doi.org/10.1177/03010066221135472>

Yang, C. Y., Palmer, A. D., Meltzer, T. R., Murray, K. D., & Cohen, J. I. (2002). Cricothyroid approximation to elevate vocal pitch in male-to-female transsexuals: results of surgery. *Annals of Otology, Rhinology & Laryngology*, 111(6), 477-485. <https://doi.org/10.1177/00034894021100602>

Zhang, Z. (2021). Contribution of laryngeal size to differences between male and female voice production. *The journal of the Acoustical Society of America*, 150(6), 4511-4521. <https://doi.org/10.1121/10.0009033>